

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

Infrastructures lourdes

LE PREMIER VIADUC DU CONGO OUVERT À LA CIRCULATION



Long de 7 kilomètres, le viaduc reliant Brazzaville et le village Kintélé où se trouve la plateforme universitaire Denis Sassou N'Guesso et le stade de la Concorde qui abritera à partir du 4 septembre prochain, les 11ème jeux africains vient d'être ouvert à la circulation, quatre mois seulement après le lancement des travaux par le géniteur du projet, le chef de l'Etat. Les Brazzavillois lassés par d'interminables embouteillages sont venus nombreux pour vivre eux-mêmes, ce moment historique.

4

COMMENT L'OPPOSITION RADICALE ENTEND T-ELLE RÉSISTER À UN ÉVENTUEL RÉFÉRENDUM



Cette menace est considérée dans l'opinion collective comme une manifestation de mépris à l'encontre des institutions nationales. La fameuse opposition radicale regroupée au sein du Frocad et de l'Idc prouve à travers ce comportement son antipathie pour la démocratie. Cela est d'autant vrai qu'elle promet de résister à l'organisation d'un référendum qui est pourtant accepté comme moyen constitutionnel destiné à consulter le peuple dans les décisions prises par les gouvernants. Or en pareille circonstance, le peuple ne manifeste son sentiment que dans l'urne et non dans la rue, par des actes de violence, comme le préconise l'opposition radicale.

3

LE PERSONNEL DU JOURNAL « LE PATRIOTE » EN GRAND DANGER

4

Présidentielle 2016

LE FROCAD REFUSE DE PARTICIPER AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES

7

Dambert René NDOUANE

«POUR QUI ROULE FIDÈLE EPOYO SOUS-PREFET DE SEMBÉ ?»

8

Site de Mpila

280 MILLIARDS POUR ACHEVER LES TRAVAUX

12

DEUX AMOUREUX PRIS AU PIEGE DE LA TRADITION

12

Communication

UN CONTRAT POUR PASSER DE L'ANALOGIQUE AU NUMÉRIQUE

9

QUAND L'OMBRE DU RÉFÉRENDUM PLANE SUR LE MESSAGE PRÉSIDENTIEL

L'opinion congolaise, habituée aux grandes annonces présidentielles à l'occasion de la fête de l'indépendance ou des fêtes de fin d'année aura attendu en vain que le Chef de l'Etat fixe définitivement la nation sur l'échéance du référendum, une initiative qu'espère le camp majoritaire mais que redoute l'opposition radicale qui l'assimile à une épée de Damoclès suspendue sur sa tête. Mais faut-il pour autant dire que l'ombre du référendum était absente du message sur l'état de la Nation ? En nous appuyant sur les ressources que nous offre la psychologie sociale, nous essayons de décoder le texte présidentiel en rapport avec cette importante question.

Au moment où il déclarait devant les parlementaires réunis en congrès son discours sur l'état de la nation, le président de la République avait eu amplement le temps de prendre connaissance des conclusions du dialogue national inclusif de Sibiti au cours duquel un large consensus s'était dégagé en faveur du recours au souverain primaire pour trancher grâce à son génie, le nœud gordien du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. Pouvait-il ne pas être imprégné totalement d'une problématique dont la prise en compte s'impose à lui comme un sacré devoir ?

Pour peu que l'on soit honnête, il faut en effet reconnaître qu'en démocratie, « le peuple est souverain ». Et comme il ne peut exercer cette souveraineté de manière directe, il délègue son pouvoir à des représentants, mais à une condition : que ces derniers donnent au peuple, de façon périodique, l'occasion de les choisir et d'adopter les orientations majeures des politiques qui les affecteront. Et justement le référendum constitue le moment le plus sublime, un de ces petits espaces où

le peuple souverain exerce sa souveraineté et où s'exprime ostensiblement la démocratie directe.

Cela dit, nous avons des raisons de croire que le président de la République n'était pas « hanté » par l'équation référendaire pendant la rédaction de son message. Le Chef de l'Etat a voulu, une fois de plus, mettre ses pas sur ceux des grands présidents « littéraires » que le monde ait connu, à l'exemple de François Mitterrand. Ce dernier, on s'en souvient, avait failli faire craquer d'impatience ses opposants qui attendirent longtemps qu'il se prononce en 1988, sur sa volonté de briguer un deuxième mandat septennal. Jusqu'au jour où, face au journaliste Yves Mourousi sur la chaîne TF1, il assena avec une force inouïe, ce « oui » qui fit trembler les montagnes. De toute évidence, l'opposition avait hâte de le voir descendre précocement dans l'arène où il s'userait fatalement avec le temps afin de l'encorner moralement.

Un message subliminal

La situation se pose dans les mêmes termes au Congo présentement dès lors que l'op-

position radicale veut entraîner le président Denis Sassou N'Gusso dans un rythme d'enfer. Les principaux ténors du Frocad attendaient visiblement le Chef de l'Etat au tournant de son message sur l'état de la nation. « Il faut battre le fer quand il est chaud », affirmaient-ils, convaincus que le temps jouait en faveur de leur adversaire politique. Ils souhaitaient le voir descendre dans l'arène afin de lui planter des banderilles fatales.

Hélas, l'hôte du palais du peuple a déjoué le piège tout en délivrant un message subliminal dont seul les initiés possèdent la clé. Quand il parle de « la volonté du peuple souverain, ou de la démocratie qui n'est ni une coterie politique ni un arrangement entre les hommes politiques pour se passer des tours de pouvoir au mépris de l'expression du peuple », ne fait-il pas clairement allusion à ce « peuple souverain » qui n'en serait que plus flatté s'il était consulté pour peser sur l'évolution attendue des institutions ?

En revenant à plusieurs reprises sur la notion de stabilité qui est l'un des facteurs les plus importants sur lequel se fondent les succès enregistrés dans différents domaines de la vie nationale, ne peut-on pas interpréter cette volonté de la préserver comme un plaidoyer subtil en faveur de la mise en place d'un cadre institutionnel mieux disposé à la consolider ?

Enfin que penser de ces phrases qui ne semblent pas avoir l'ombre d'une ambiguïté : « la démocratie, depuis sa naissance, demeure le gouvernement du peuple par le peuple et pour

le peuple. Le peuple est donc seul souverain. Ne l'oublions jamais » Ou de celles-ci qui semblent planter définitivement le décor : « La démocratie c'est aussi, bien sûr, le dialogue, dialogue sain entre les citoyens, entre tous les acteurs de la vie publique. Parce qu'il n'y a pas meilleure voie en démocratie que celle du débat public, qui permet à toutes les opinions, à toutes les contradictions de s'exprimer librement. C'est ce que nous avons fait à Sibiti il y a quelques jours. Sibiti dont les résultats ne manqueront pas d'écho dans le futur ».

L'ombre du référendum...

Par delà la partition préécrite sur le référendum, quelle musique veut ainsi faire entendre le président de la République ? Sans doute que sa politique s'inspire du passé tout autant que de la gestion d'un avenir virtuel. Les deux mouvements sont synchrones. Le premier enrachine son pouvoir dans la légitimité qui défie des critères spatio-temporels oiseux d'où l'importance capitale des « qu'avons-nous fait ? ». Le deuxième s'appuie sur le premier pour assurer à ce même pouvoir une efficacité incontestable. C'est le fil d'Ariane du destin et le président prévient qu'il ne permettra à personne de couper ce fil conducteur émanant du peuple souverain. Ce n'est pas dit clairement. C'est subliminal ou subliminaire, le Chef de l'Etat voulant sans doute toucher l'inconscient du public plutôt que la sphère de ses émotions. Tout au moins pour l'instant. C'est une technique aujourd'hui de plus en plus prise en marketing politique : entretenir un suspense

« actif ».

L'image, dans la communication politique, l'emporte sur le verbe, sur les idées. Celles-ci d'ailleurs doivent rester assez abstraites, vagues, imprécises. Cela veut dire que sur les grandes questions pouvant agiter le microcosme politique, l'on se doit, dans la position du Chef de l'Etat, de faire court et obscur, d'être bref et flou.

Ainsi pour entretenir ce vrai faux flou sur le référendum, le président de la République laisse s'affronter, par médias interposés et dans une joute verbale ayant vocation à s'éterniser, les ténors des deux camps politiques en présence (majorité et opposition) qui jouent dans ce cas le rôle de médiateurs.

Tel est chacun l'aura compris, l'enjeu véritable désormais de ce processus référendaire : la guerre des médiateurs (avec leurs campagnes d'explication, leurs dialogues respectifs à Sibiti et à Diata, leurs stratégies, leurs offensives, leurs cibles et leurs bombardements d'images) prend place en attendant le coup de canon présidentiel, c'est-à-dire l'annonce effective du référendum. Le Chef de l'Etat va ainsi à rebours des usages politiques traditionnels où beaucoup se soucient plus des effets d'annonce (création d'un événement par le seul fait de l'annoncer avant qu'il ait eu lieu) que des suites concrètes de leur initiative. Il s'en tient pour l'instant au clair-obscur, cet effet magique recherché par les grands peintres. Pendant ce temps, il observe les uns et les autres et peaufine sa stratégie.

Aimé Raymond Nzango

MODEC

L'IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ D'UN RÉFÉRENDUM

Le Mouvement des Démocrates Congolais, (MODEC) demande au Président de la République, de convoquer le corps électoral pour la tenue d'un référendum, au nom de la démocratie participative. La même formation politique lance par ailleurs un appel à l'endroit de la jeunesse congolaise, afin qu'elle se détermine à travers le vote sur la question de l'évolution des institutions, la démocratie représentative ayant montré ses limites lors du dialogue national inclusif de Sibiti.

Après ce grand forum qui a rassemblé l'ensemble des forces vives de la République du Congo, le MODEC a organisé une conférence de presse à son siège à Brazzaville le 08 août 2015, pour exprimer son point de vue sur certaines questions brûlantes de l'actualité politique nationale. Au nombre desquelles, son approche sur le référendum constitutionnel. Le secrétaire général de ce parti, Paolo Benazo entouré du secrétaire général adjoint et du porte-parole, Chesney Gomas et Chrislain Bounga ont justifié l'impérieuse nécessité d'organiser un référendum constitutionnel dans un proche avenir.

Selon le MODEC en effet, le dialogue inclusif de Sibiti boycotté par une frange de l'opposition est une parfaite illustration de lacunes de la démocratie représentative, les forces vives de la nation n'ayant pu trouver le consensus qu'il fallait sur la question constitutionnelle. « Remettons au peuple souverain sa souveraineté afin qu'il tranche ». Cette formation politique en appelle à l'implication des citoyens à la vie politique et à l'accroissement de leur rôle dans la prise de décision, fondement de la démocratie participative.

Pour le MODEC, la constitution du 20 janvier 2002 a un caractère discriminatoire. Il la consi-



dère comme le premier ennemi de la jeunesse. A l'image du général Charles De Gaulle qui, le 18 juin 1940 lança un appel sur les ondes de la BBC pour réveiller la conscience endormie des Français, cette formation politique a fait autant à l'endroit de la jeunesse congolaise considérée par ce parti comme endormie, à se réveiller et s'approprier pour le grand rendez-vous du référendum qui pointe à l'horizon.

Cet appel est lancé en ces

termes : « L'heure est venue où chaque jeune se retrouvera face à son destin. Faut-il que nous allions vers une nouvelle République pour que nos nombreuses préoccupations soient prises en compte, ou faut-il continuer dans cette République qui ne favorise en aucun cas l'émancipation de la jeunesse ? Prenons conscience car nous sommes la couche majoritaire et la première ressource de la République. Rien ne doit contrarier notre déter-

mination commune à prendre notre destin en main ».

Abordant le sujet relatif à la consolidation de la démocratie en Afrique, le MODEC a exprimé son indignation, face à l'ingérence intolérable des puissances occidentales, dans les affaires internes des pays africains. Ce parti stigmatise l'attitude manifeste de vouloir imposer des schémas et modèles de démocratie aux pays africains, sans tenir compte de leurs spécificités. Il plaide pour une démocratie à l'africaine et condamne fermement cette ingérence sous forme de tutelle invisible.

Profitant de la même occasion, le MODEC a annoncé son retrait de la plate forme dénommée Coalition des partis du centre (CPC), dirigée par Jean Michel Bokamba Yangouma. Ce dernier est accusé d'avoir abusé de sa notoriété historique, lors des consultations initiées par le Chef de l'Etat et du dialogue national inclusif. Le MODEC entend redéfinir le centrisme au Congo autour des valeurs humanistes, tout en prônant le renouveau politique.

D. M.

COMMENT L'OPPOSITION RADICALE ENTEND-T-ELLE RÉSISTER À UN ÉVENTUEL RÉFÉRENDUM ?

Cette menace est considérée dans l'opinion collective comme une manifestation de mépris à l'encontre des institutions nationales. La fameuse opposition radicale regroupée au sein du Frocad et de l'Idc prouve à travers ce comportement son antipathie pour la démocratie. Cela est d'autant vrai qu'elle promet de résister à l'organisation d'un référendum qui est pourtant accepté comme moyen constitutionnel destiné à consulter le peuple dans les décisions prises par les gouvernants. Or en pareille circonstance, le peuple ne manifeste son sentiment que dans l'urne et non dans la rue, par des actes de violence, comme le préconise l'opposition radicale.

En effet, d'une réunion à une autre, l'opposition radicale brandit cette menace, comme si le référendum constitutionnel n'était pas prévu par la Constitution elle-même dans son article 186. C'est pourquoi, dans l'opinion publique, l'opposition radicale apparaît de plus en plus comme l'ennemie de la paix et du progrès national. « La résistance pacifique » qu'elle présente comme seule voie de recours pour empêcher le Président de la République de soumettre la Constitution du 20 janvier 2002 au peuple, témoigne de sa méconnaissance des arcanes de la démocratie pluraliste. L'organisation d'un référendum est foncièrement différente d'une quelconque oppression qui appelle en revanche une résistance. C'est un mélange des genres que l'opposition radicale doit à tout prix éviter pour préserver la paix.

Des faux-fuyants qui trahissent le fond de leur stratégie machiavélique

Il est certes vrai que dans une interview du frondeur du RDPS, l'honorable Mavougou-Zinga Mabio, dévoilant leur stratégie affirmait en substance que l'opposition radicale « n'ira pas dans la rue pour manifester, mais plutôt entend organiser des villes mortes ou des grèves ». Cette affirmation est trop belle pour être vraie, eu égard à l'esprit revancharde, belliqueux et suffisant de ceux qui animent l'opposition radicale. Si telle est le cas, pourquoi alors parler de résistance dont la connotation renvoie plus à la violence physique, qu'à une élection qui est par essence pacifique. Les menaces en démocratie sont anachroniques d'autant plus que dans cette forme de gouvernement, la souve-



Les opposants radicaux dans leur cénacle

raineté appartient au peuple. En d'autres termes, c'est le gouvernement du peuple par le peuple. Tout est dicté par lui, rien que par lui. Ainsi, le référendum constitutionnel est celui qui porte sur l'adoption ou le changement d'une Constitution par le vote populaire. A ce titre, il apparaît comme l'antithèse d'une dictature. Il n'est donc pas le produit de la loi du plus fort. L'opposition radicale apeurée par le bilan catastrophique de certains de ses membres au nombre desquels figurent l'UPADS et le CAP ainsi que par la mégestion des leaders du CADD et du MSD pense plutôt le contraire. Le référendum ne les arrangerait nullement. Le peuple n'étant pas dupe, il n'accordera pas ses suffrages à des gaffeurs. Nous osons croire que l'opposition radicale est bien consciente de ses faiblesses. Si elle était forte et sûre de sa popularité, elle n'aurait pas dû multiplier autant de faux-fuyants. D'ailleurs, certains observa-

teurs de la politique congolaise affirment qu'au Congo, il n'y a pas d'opposants doctrinaires, idéologiques mais plutôt des opposants « du ventre » mieux des troubles fêtes. Ils jouent plus à l'obstruction qu'à une opposition républicaine. Quelle crédibilité peut-on accorder à une opposition qui n'a pour projet de société que le refus du

changement de la Constitution, le départ du Président Sassou N'Gouesso du pouvoir et l'instrumentalisation de l'ethnie ? Imaginez-vous que le Président de la République opte pour le statu quo, quel projet de société cette opposition radicale va-t-elle proposer au peuple ? Cette opposition radicale passe le clair de son temps à mijoter

des plans destinés à déstabiliser l'Etat. L'alliance contre nature qui vient d'être signée entre le Frocad de Pascal Tsaty Mabiala et l'Idc d'André Okombi Salissa en est la parfaite illustration. Qui pouvait imaginer un seul instant que l'ancien ministre de la guerre de Pascal Lissouba et le grand Cobra du Président Denis Sassou N'Gouesso pouvaient s'associer pour former une alliance contre le Chef de l'Etat.

Hier, sous le commandement de Pascal Tsaty Mabiala, les Cocoyes ont pris les armes pour éliminer le Président Denis Sassou N'Gouesso. De leur côté, les FDP dont André Okombi Salissa se sont défendus et ont vaincu la soldatesque de Pascal Lissouba, à la grande satisfaction des Congolais épris de paix et de justice. Aussi, cette alliance, loin d'être politique, a tout l'air d'une coalition dont l'objectif principal est de troubler l'ordre public.

Ainsi, il y a lieu d'affirmer que cette alliance n'a pas encore révélé toutes les facettes et tous les vrais motifs de sa création. Le temps nous en dira davantage.

Alexandre Mwandza

La Parole de l'éléphant

SUR LE DOS DE L'ÉLÉPHANT...

Le narrateur du village m'a donné envie de monter sur le dos de l'éléphant dans une description qui tire sa trame d'une randonnée organisée par une fourmi perchée sur l'échine du plus grand de la jungle. Une série de questions a précédé cette description comme pour me préparer à prendre la route de la découverte : « et si nous tentions de comprendre le monde qui nous entoure ? De le prendre dans nos bras pour en comprendre la grandeur ? Ou, de le scruter avec attention pour mieux l'entendre et en percevoir les plus petits détails ?... » Dans une description très captivante, il a eu les mots justes pour définir cet animal hors pair qui selon lui, est une divinité de tous les temps, vénérée par tous les peuples, qu'ils relèvent du fétichisme totémique ou du magico religieux. Imaginez-vous accroché au dos de l'éléphant en pleine jungle !

La fourmi qui est la première à faire cette expérience a convié tous les êtres à ce voyage vertigineux de l'infiniment petit à l'infiniment grand. Quel amoureux de la nature n'a pas rêvé d'explorer la brousse juché sur le dos de l'éléphant et approcher la faune d'aussi près qu'un éléphant puisse le faire ?

C'est un exercice qui mérite d'être fait par tous ceux qui aiment découvrir. Il vous emporte et vous enveloppe dans un rêve où le seul guide est la nature luxuriante qui vous accueille dans ses entrailles.

Au cours de cette traversée presque cosmi-

que, le son est donné à voir et le mouvement à entendre.

Ainsi, l'éléphant vous donnera la preuve de ce qu'il est incontestablement le seul animal de la création, capable de balayer de sa masse énorme, les obstacles qui tentent d'entraver sa marche, en brisant à l'aide de sa trompe, branches et racines ou en déracinant des arbres, puis en se frayant un passage au creux des fourrés les plus épais des forêts les plus impénétrables.

Avais-je des arguments contraires pouvant mettre en doute ces mots prononcés par ce narrateur averti qui, somme toute, n'ont fait que me rappeler les sages affirmations du grand père ? Assurément non. Ce dernier ne m'a-t-il pas dit un jour que lorsqu'on est sur le dos de l'éléphant, on ne peut subir aucun dégât physique ? Parce que soutenait-il, cet animal est le seul qui puise sa force dans ses reins, en même temps qu'il renouvelle ses vertus dans le nombril de son ventre. « Il est sans doute le commencement des voies du Seigneur qui lui a donné son épée ; c'est le chef-d'œuvre de la main de Dieu », a renchéri un fervent croyant qui assistait à notre entretien. Et le narrateur de conclure : « la petite fourmi nous invite à emprunter le dos de ce mythique spécimen zoologique que mon grand père comble d'éloges à chacune de nos conversations, pour notre voyage à travers les marais et buissons ».

Jules Débel

Journal LE PATRIOTE

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé Brazzaville

- Page entière	150 000 F CFA
- 1/2 page	75 000 F CFA
- 1/4 page	45 000 F CFA
- 1/6 page	12 000 F CFA

N.B. : En couleur, ces tarifs sont doublés

Infrastructures lourdes

LE PREMIER VIADUC DU CONGO OUVERT À LA CIRCULATION

Long de 7 kilomètres, le viaduc reliant Brazzaville et le village Kintélé où se trouve la plateforme universitaire Denis Sassou N'Guesso et le stade de la Concorde qui abritera à partir du 4 septembre prochain, les 11^{ème} jeux africains vient d'être ouvert à la circulation, quatre mois seulement après le lancement des travaux par le géniteur du projet, le chef de l'Etat. Les Brazzavillois lassés par d'interminables embouteillages sont venus nombreux pour vivre eux-mêmes, ce moment historique.

La modernisation du Congo à travers la mise en place des infrastructures de base viables, tant pour le transit que pour le désenclavement, amorcée sous la «Nouvelle espérance», prend une autre dimension sous le «Chemin d'avenir», grâce à la construction des ouvrages qui n'ont jamais été réalisés au Congo. Le premier vient d'être mis en service, le 30 août dernier par le président de la République Denis Sassou N'Guesso. Il s'agit du viaduc Brazzaville-Kintélé qui prend sa source au double échangeur du rond-point « Kéba na virage à Talangaï » pour déboucher 7 kilomètres plus loin, sur le giratoire principal du complexe olympique de Kintélé.

Pour l'essentiel, on retiendra que ce viaduc est calibré sur 2x2 voies de 7,60 m, avec un terre-plein central d'un mètre et des trottoirs d'un mètre dix de part et d'autres. Pour le construire, des quantités incalculables de matériaux ont été utilisées, dont 21 600 tonnes d'acier de précontraint et 13 500 mètres cubes d'enrobée. En outre, son inauguration dans les délais prescrits, témoigne du degré de conscience professionnelle, de la maîtrise de la technologie et du respect de la parole donnée par l'entreprise et la mission de contrôle qui ont travaillé de jour et de nuit. On a comptabilisé lors des piques, jusqu'à 1 000 Congolais, 510 Chinois émargeant à la société China road and bridge corporation et 21 experts de la mission de contrôle, Egis international. Ils travaillaient tous au rythme d'une fourmière. 106 milliards 407 millions ont été investis. Tandis que les expropriations sont estimées à 7 milliards 900 millions de francs Cfa.

Comme le 8 mai 2015, au lancement des travaux, les populations n'ont pas raté ce grand rendez-vous du Congo avec l'histoire. Elles étaient tellement nombreuses que même un grand sable jeté dans l'air ne pouvait que tomber sur la tête d'un assistant. Ce viaduc vient ainsi mettre fin au calvaire que subissaient au quotidien, les automobilistes et les populations de Brazzaville. On pouvait lire leur joie à travers des messages demandant au président de la République de « poursuivre son œuvre » tout lui garantissant leur totale mobilisation pendant le référen-



Un viaduc pour fluidifier la circulation à Brazzaville

dum. «Le dernier mot revient au peuple qui décidera de son avenir à travers le référendum», pouvait-on découvrir sur les divers gadgets. Ces messages ont été appuyés par ceux des trois intervenants du jour. Ainsi, dans ce sens, le ministre des travaux publics Emile Ouosso a dit que « le serpent protège ses œufs lui-même ». Il ne peut les confier aux autres êtres qui se multiplient également à partir des œufs tels que les poissons, les oiseaux ou les crocodiles a-t-il fait observer.

Au nombre des autres chantiers qui desservent le complexe sportif de Kintélé, il y a les deux échangeurs de « Kéba na virage » réalisés à plus de 80%. Les travaux restant ne portent que sur des finitions concernant le premier échangeur et des aménagements des quar-

riements d'autres compatriotes qui s'interrogeaient soit sur le bien-fondé d'une telle infrastructure, soit sur le tracé de l'ouvrage. Que d'anecdotes et de lamentations aux allures de récriminations. Surtout, sur l'évolution du chantier. Ba kokoka té, oyo eza aventure, disaient-ils, au regard du temps imparti, à l'état du terrain et au type de l'ouvrage ».

Poursuivant son mot de circonstance, le ministre Jean Jacques Bouya a indiqué que « les regards interrogateurs découvrent enfin la beauté d'une réalité vivante, le labyrinthe d'un chantier héroïque, inédit, le premier du genre dans cet environnement. C'est un ouvrage d'art majeur qui s'étend sur 6, 85 km surplombant les baies de Ngamakosso le long du fleuve Congo ».



Les Congolais découvrent pour la 1^{ère} fois un viaduc

tiers. Cet ensemble d'ouvrages rencontre l'assentiment de la population. Selon Jean Jacques Bouya, « sur ce chantier on avait tout entendu. Les encouragements du plus grand nombre des compatriotes qui croyaient au génie de la science et à la volonté de vaincre. Les

Ainsi ouvert à la circulation, ce viaduc permettra de transporter en un temps record, de nombreux spectateurs des 11^{ème} jeux africains qui se dérouleront au complexe la Concorde de Kintélé.

Ernest Otsouanga

LIBRES PROPOS

LE PERSONNEL DU JOURNAL « LE PATRIOTE » EN GRAND DANGER

Il s'agit plus précisément de l'ensemble du personnel de l'hebdomadaire « Le Patriote », sacré trois fois successivement meilleur journal du Congo et dont l'auréole sans cesse ascendante constitue pour l'opposition radicale un tenace empêchement de tourner en rond. Qu'est-ce à dire ? Que l'opposition congolaise, dans son aile la plus extrémiste, ne dissimule plus son désir de faire disparaître ce canard qui trouble si profondément son sommeil. Il n'est plus rare en effet que des commentateurs, analystes ou reporters de ce journal reçoivent des messages d'intimidation ou de menace de mort. Des inconnus leur envoient régulièrement des textos dans lesquels il leur est signifié qu'ils connaîtront le même sort que l'équipe de Charlie Hebdo. Chaque jour, des individus aux mines patibulaires sont aperçus aux alentours du siège du « Patriote », visiblement préoccupés par l'accomplissement d'un noir dessein. Cette situation, inédite depuis que le Congo a adopté la démocratie et la loi qui régit la liberté de la presse se déroule concomitamment avec une campagne de dénigrement dirigée contre le journal et des démarches menées au plan institutionnel pour tordre définitivement le cou à un média qui dérangerait. Ainsi un dispositif entièrement nouveau, une sorte de rouleau compresseur chargé de nous laminer lentement mais sûrement semble avoir été mis en place. A deux reprises, des groupements politiques proches de ce qui constitue aujourd'hui le Frocad (Front congolais pour l'alternance démocratique) ont décidé de nous trainer devant les tribunaux, avant de se raviser au profit sans doute de la stratégie aujourd'hui mise en œuvre.

Cette campagne contre Le Patriote vise à nous faire peur pour nous rendre plus réticents. Il y a de toute évidence atteinte à la liberté d'expression dans la mesure où le but inavoué de cette offensive est d'alimenter la haine contre « Le Patriote » afin d'aboutir à son épuration du paysage médiatique ou à tout le moins de brouiller sa ligne éditoriale, d'édulcorer son analyse d'événements et de personnes ou de mettre à mal son indépendance d'action.

L'opposition radicale pousse sa cohérence plus loin, car parallèlement à cette campagne de haine dirigée contre des journaux qui refusent obstinément de lui manger dans la main, à l'exemple des hebdomadaires Le Patriote et Le Troubadour, se développe un autre phénomène non moins inquiétant, un mouvement de concentration qui s'est accéléré ces derniers mois dans le domaine de la presse écrite. Ce qui fait qu'avec la création de nouveaux titres et l'achat de plusieurs journaux existants, l'opposition radicale, directement ou par l'intermédiaire de personnalités qui lui sont proches, contrôle désormais les deux tiers des journaux paraissant dans notre pays. Par ailleurs, des groupes de pression qu'elle contrôle tentent d'initier, dans un esprit de chasse aux sorcières, des procès ruineux contre des organes de presse authentiquement soucieux de la vérité.

Pour que cette chasse soit efficace, elle doit déborder le cadre strictement national. Aussi ces groupes de pression ont-ils résolu de conquérir des médias internationaux comme Radio France Internationale où un blobby anti-sassouiste est en œuvre, ou de noyauter les rédactions d'autres organes de presse situés à l'étranger.

multiples sont les canaux occultes de cette désinformation, qui exploite de mille manières une multitude d'« agents d'influence », conscients ou non, mais toujours placés à des postes stratégiques. Le grand public ne peut même pas soupçonner l'ampleur de ce complot conçu non seulement pour cacher la vérité mais aussi pour lui insuffler insidieusement des informations qui paraissent authentiques, des idées faussement saines, des jugements trompeusement équilibrés. On peut aussi diffuser une information tendancieuse en noyant un journal respecté du public, si on se garde bien de le compromettre ouvertement, toute la presse lui emboîte le pas. C'est du grand art, tout en nuanciant, l'art de la désinformation.

En fait, ces convulsionnaires s'agitent dans le cimetière de leur propre désinformation. Aveuglés par leurs passions, sans lesquelles leur vie n'a aucun sens ; incaptes à comprendre ce monde complexe soumis à de brutales mutations dont le sens leur échappe et trop paresseux ou incompetents pour les analyser lucidement ; bernés par des discours qu'ils savent irréalistes alors même qu'ils les tiennent, inquiets de n'avoir plus prise sur les événements dont ils deviennent les jouets ; mais ne pouvant cependant pas vivre sans certitudes, ils se débattaient comme de beaux diables dans un bémol. Ils font peur aux autres tout en se faisant peur à eux-mêmes, et seule cette peur donne encore un sens à leur vie.

Pour sa part, Le Patriote, contre vents et marées, réaffirme son credo, celui de rester fidèle avant tout au principe d'écrire et de publier ce qu'il faut dans le but de respecter son devoir d'informer. Dans un Congo en marche vers son développement, Le patriote continuera d'occuper sa place, toute sa place. Et rien ne pourra le détourner de sa trajectoire.

Aimé Raymond Nzango

Route de la corniche sud de Brazzaville

LES TRAVAUX DU TRONÇON CASE DE GAULLE-PONT DU DJOUÉ OFFICIELLEMENT LANCÉS

Le Président de la République Denis Sassou N'Guesso a procédé au lancement des travaux de la route de la corniche sud et de l'aménagement d'une partie des arrondissements 1 Baongo et 2 Makélékélé. Fruit de la coopération entre la France et le Congo, les travaux de cette route de 5,2 km et l'ensemble des réalisations prévues pour cet aménagement sont financés par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 53 milliards de FCFA, dans le cadre du contrat désendettement et de développement (C2D) entre les deux pays. La fin des travaux est prévue en février 2018, au terme de 29 mois d'exécution effectuée par l'entreprise française RAZEL BEC. Quant à la mission de contrôle, en charge du suivi technique, environnemental et social du chantier, elle est assurée par EGIS.

Cette nouvelle artère urbaine est le prolongement du tronçon situé entre le club nautique « Mami wata » à côté de l'hôtel Mbamou Palace et la case De Gaulle en passant par le ravin du Tchad, long de 2,5 km financé par le gouvernement congolais dont les travaux avaient été lancés par le Président de la République le 10 décembre 2014. Le directeur de l'AFD, Stéphane Madhole en sa qualité de représentant de Jean Pierre Vidon, ambassadeur de la France à Brazzaville, a déclaré que cette nouvelle artère constitue un chemin d'avenir pour le Congo.

Poursuivant son propos, le directeur de l'AFD a souligné que plus qu'une artère urbaine, ce tronçon est avant tout un aménagement de la ville de Brazzaville qui est à l'œuvre. Il vise à fluidifier la circulation, à désenclaver certains quartiers et surtout, à améliorer le bien-être des populations. Il s'agit de créer de nouvelles infrastructures directement utiles aux populations des quartiers populaires bénéficiaires. Le projet de l'aménagement de la corniche de Brazzaville remonte à 1970 et a fait l'objet d'une première étude par le cabinet SETEC international en 1987. C'est en 2011 que l'AFD a décidé de financer le tronçon objet de la dernière cérémonie au quartier Mbama à Baongo.

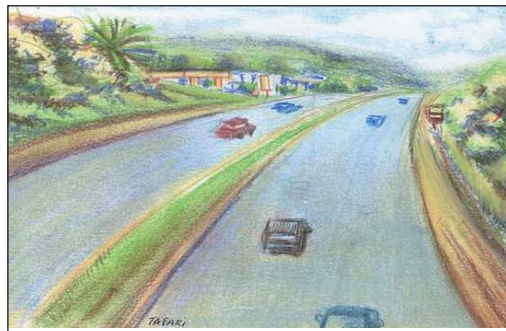


Le président de la République après le coup de pelle

A cette occasion, le ministre à la présidence de la République chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya a présenté les six volets structurant ce projet. Premier volet : enlèvement des déchets le long de la corniche, des voiries et du canal de Makélékélé, suivi d'une décharge à Makana 2 permettant de recueillir des déchets du site des travaux et enfin, la construction de huit aires de transit des ordures ménagères dans les quartiers de Baongo et de Makélékélé.

Deuxième volet, construction d'une route de 2x2 voies sur un linéaire de 5,2 km, entre la case De Gaulle et le pont du Djoué sur les berges du fleuve Congo. Dans son troisième volet, le

projet prévoit la construction des voiries urbaines de proximité dans les arrondissements 1 Makélékélé et 2 Baongo, parallèlement à la construction



La future route de la corniche

de la corniche. Il s'agit de la réhabilitation et du bitumage de cinq voiries structurantes secondaires sur un linéaire total de 6,42 km. Les avenues concernées sont : Fulbert Youlou (sur 1496m), Charles de Gaulle (sur 1756 m), Kitengué (sur 1340 m), Edouard Renard (sur 1123 m), Nkouka Batéké (sur 709 m).

Le quatrième lot de projet porte sur la réhabilitation du collecteur de Makélékélé connu sous le nom de « Zanga dia ba ngombé », avec la démolition du canal existant et la reconstruction d'un collecteur en béton armé sur un linéaire total de 1425 m. La construction d'un viaduc de 115,70 m de long et 19,60m de large à Makélékélé constitue le cinquième lot du projet, le sixième étant à vocation socio-

économique. Il porte en effet sur le plan d'appui aux maraichers. Ce plan d'appui doit permettre d'accompagner les maraichers au cours des travaux en leur proposant soit de les relocaliser sur de nouvelles parcelles, soit de démarrer des activités économiques nouvelles.

Les différents discours prononcés pour la circonstance ont insisté sur l'impact que produira la nouvelle route, dans le vécu au quotidien des citoyens de cette partie de la ville. « La façade fluviale de notre ville capitale se transforme. Brazzaville élève son identité urbaine pour offrir aux passants son meilleur visage et son meilleur sourire », a relevé le ministre des travaux publics et de l'équipement, Emile Ouosso. Cet ouvrage situé au bord du fleuve, que le maire de la ville de Brazzaville Hugues Ngoulondélé considère à juste titre comme une route touristique, améliorera la fluidité de la circulation entre le centre ville de Brazzaville et sa sortie sud. Il désenclavera les quartiers périphériques de Baongo et de Makélékélé. Dans un proche avenir, l'avenue de l'OUA, principal axe routier entre ces deux arrondissements recevra un exutoire extraordinaire, en ce sens qu'une grande partie de son trafic sera délesté et porté sur cette corniche, avec pour conséquence immédiate, le gain de temps pour aller d'un point à l'autre et vaquer à ses occupations dans la paix.

Le ministre Emile Ouosso a dévoilé un autre projet mis au point par la Délégation générale aux grands travaux, qui contribuera au bien être des habitants des quartiers sud de Brazzaville, notamment ceux de l'arrondissement 8 Madibou : à terme, une autre voie sera réalisée pour contourner Brazzaville par le nord du Djoué, pour aboutir au complexe échangeur de Kintélé.

D. Maléla

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Comme le président de la République l'a confirmé dans son message sur l'état de la Nation, l'année 2016 constitue l'échéance à laquelle les Congolais vont aller aux urnes pour élire un nouveau président de la République. Nouveau, soit dit en passant, est un terme englobant dans la mesure où il désigne à la fois un président déjà en place et qui a été réélu, une personnalité qui a déjà exercé des responsabilités présidentielles mais qui pour diverses raisons a connu une éclipse mais qui est revenue redemander la confiance de l'électorat, et enfin une personnalité réellement nouvelle munie d'un programme réellement alternatif, même si elle n'est pas forcément dotée d'une certaine virginité politique.

A la suite de cette allusion présidentielle, beaucoup salivent déjà à l'idée d'aller ferrailer au cours d'une joute électorale qui promet d'être particulièrement animée. Mais savons-nous tous vraiment à quelle organisation électorale aurons-nous affaire ? Il s'agit

évidemment du suffrage universel et cela nous le savons presque tous. Par contre ce que recouvre exactement le suffrage universel n'est pas à la portée de tout citoyen surtout lambda. Ainsi donc, on définit le suffrage universel comme une « organisation » électorale dans laquelle voter est un droit reconnu à l'universalité des citoyens. C'est le sens de l'article 6 de la Déclaration de 1789 : « la loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation [...] ». Ainsi que l'a écrit Lamartine, la démocratie a dit à toute personne « en âge de raison, en condition d'intelligence et de moralité appréciable : tu participeras au droit, à l'exercice du droit social, non parce que tu possèdes mais parce que tu es. Je ne te demande aucun cens matériel, je te fais citoyen et électeur parce que Dieu t'a fait homme. Ton signe de souveraineté c'est ton âme, ce n'est pas ton champ, ton mur ou ton centime ; et ce signe, il est inaliénable comme ton nom d'homme égal à moi ».

Parce que le peuple est souveraineté, personne ne saurait être privé de son droit de vote, d'où le suffrage universel. A l'opposé du suffrage universel, il y a le suffrage restreint où la qualité d'électeur est subordonnée, soit à des capacités intellectuelles ou mentales (c'est le suffrage capacitaire) soit plus souvent au paiement d'une qualité d'impôt ou cens (le suffrage est alors dit censitaire). (Le suffrage restreint fait de l'acte de voter une fonction que la nation réserve à ceux qu'elle a sélectionnés comme étant « dignes » ou « capables ». Comme on le voit, il n'y a que le suffrage universel qui soit par définition égal : un homme égale une voix, selon un principe que nous devons à la Cour Suprême des Etats-Unis. Le principe de l'universalité du suffrage universel est donc absolu au profit de tout citoyen, hormis les cas où les conditions de majorité ou de jouissance des droits civils et politiques sont posées. Il exclut toute discrimination qui serait fondée sur l'origine, la race ou la religion. Seule la qualité de citoyen ouvre ainsi

le droit de vote et l'éligibilité à tous ceux qui n'en sont pas exclus pour des raisons d'âge, d'incapacité ou de nationalité ou pour une raison tendant à préserver la liberté de l'électeur ou l'indépendance de l'élu. Le succès du suffrage universel tient donc à ce qu'il est en phase avec le principe même de démocratie, impliquant ainsi le peuple souverain, d'une certaine manière, dans l'exercice du pouvoir. Le suffrage est libre (chacun peut voter ou s'abstenir), il est secret (ce qui est une garantie de la liberté) et il est direct (l'électeur désigne lui-même ses représentants) ou indirect (notamment dans l'élection des sénateurs). Dès lors que dans notre pays ainsi que dans d'autres Etats démocratiques, c'est par le suffrage universel que se constituent les pouvoirs ou le pouvoir, le suffrage universel peut légitimement être considéré comme un pouvoir, le pouvoir de suffrage qui est même ainsi le tout premier des pouvoirs.

Germain Molingo

Diplomatie congolaise

BASILE IKOUÉBÉ PASSE LE TÉMOIN À JEAN CLAUDE GAKOSSO AVEC LE SENTIMENT DU DEVOIR ACCOMPLI

Après une quarantaine d'années au service de la diplomatie congolaise, le ministre des affaires étrangères et de la coopération en poste de 2007 à août 2015, Basile Ikouébé a officiellement quitté ses fonctions le 25 août 2015. La cérémonie de passation de service avec son successeur Jean Claude Gakosso s'est déroulée au palais abritant le siège du ministère, sous la supervision du conseiller diplomatique du chef de l'Etat, Martin Adouki. A cette occasion, le ministre sortant a exprimé sa profonde reconnaissance au Chef de l'Etat, qui 30 ans durant l'a hissé à des postes de responsabilité aussi élevés que prestigieux.

« Je sais que ce moment de séparation peut être empreint d'une certaine intensité dramatique mais, comme l'ingratitude n'a jamais effleuré ni mon cœur, ni mon esprit, je ne saurais quitter mes fonctions sans rappeler ce que je dois au Chef de l'Etat qui m'a donné l'occasion d'être utile à mon pays », a souligné le ministre Basile Ikouébé dans le discours qu'il a prononcé pour la circonstance.

L'ancien chef de la diplomatie congolaise a en effet rappelé que pendant 10 ans, de 1982 à 1992, il a servi aux côtés du Président de la République Denis Sassou N'Guesso en qualité de conseiller diplomatique, avant de cumuler cette fonction avec celle de directeur de son cabinet pendant 5 ans.

Au sortir de la guerre civile, le Chef de l'Etat l'a chargé de représenter le Congo auprès de l'ONU à New York de 1998 à 2007, date à laquelle il a été appelé à diriger la diplomatie congolaise. « Cette dernière fonction m'a notamment permis d'accompagner le Président de la République, dans sa légitime ambition de donner à l'action extérieure de notre pays, densité et légitimité pour faire du

Congo un acteur écouté, respecté et sollicité sur la scène internationale », a reconnu le ministre Basile Ikouébé.

L'ancien ministre des affaires étrangères a également reconnu que grâce à sa crédibilité sur le plan diplomatique, le Congo s'est engagé dans la construction d'un monde de paix, de sécurité et de progrès. « Les dimensions d'éco-diplomatie, de changement climatique, de droits de l'homme, de solidarité ont été ainsi particulièrement exploitées pour ancrer notre pays dans une dynamique de sécurité collective et de développement partagé, de gestion concertée des crises qui secouent le monde. Je crois avoir relayé ce message avec engagement et dans un esprit toujours républicain, avec le sentiment du devoir accompli », a-t-il déclaré.

A l'endroit du nouveau ministre, à qui il a souhaité bon vent et dont il a loué la riche expérience, à la tête du ministère de la culture synonyme d'ouverture d'esprit, le ministre Basile Ikouébé s'est adressé en ces termes : « votre expérience alliée à vos qualités intellectuelles, vous seront utiles pour

vous aider à vous faufiler sans encombre entre les méandres d'un univers, la diplomatie, aux contours toujours mouvants et aux frontières sans cesse repoussées ».

Le ministre Jean Claude Gakosso, qui a désormais la lourde mission de conduire la diplomatie congolaise, a salué l'immense travail accompli par son prédécesseur, avant de faire la promesse suivante : « Dans l'univers feutré de la diplomatie où je mets le pied, j'apporterai forcément les mots de la palabre ancestrale de chez nous, les mots qui sont



Poignée de mains entre les ministres Jean Claude Gakosso (à gauche) et Basile Ikouébé (à droite)

la pondération, la conciliation, la tempérance, la sagesse en définitive, afin que les plus belles traditions de la démocratie congolaise au service de la paix et du bon voisinage, au service de la coopération et du déve-

loppement ; afin que nos plus belles traditions diplomatiques continuent de faire rayonner nos plus belles traditions dans le monde ».

Dominique Maléla

Investiture du préfet de Brazzaville

PIERRE CÉBERT IBOCKO ONANGHA LANCE UN APPEL À LA MOBILISATION POUR LES JEUX AFRICAINS

Nommé par décret présidentiel n°2015-686 du 6 juillet 2015, le nouveau préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko Onangha a été installé dans ses fonctions le 20 août dernier par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. Cette investiture qui intervient à l'orée du cinquantenaire des jeux africains a été l'occasion pour l'heureux promu, de lancer un appel à l'endroit des responsables des services départementaux et de toutes les autorités administratives. Il les invite à prendre un certain nombre d'initiatives, des actions prioritaires pour rendre Brazzaville agréable et attractive.

Il est question pour ces derniers de se mettre au travail, se mobiliser et s'organiser pour que se réalise sans faille ni heurt l'événement supra évoqué. Le nouveau préfet de Brazzaville leur indique un certain nombre d'actions à entreprendre. Au nombre desquels : les habitations, les commerces, les administrations publiques et privées qui doivent revêtir des coloris non défraîchies ; les chaussées tant des grandes artères que des petits sentiers dans les quartiers périphériques qui doivent faire l'objet d'entretien méticuleux et permanent selon des programmes élaborés d'accord parties entre les autorités municipales centrales, celles des arrondissements et des quartiers.

La liste de ces actions se poursuit avec la dotation de l'ensemble des équipements collectifs et privés, qui ont vocation à recevoir le grand public, d'un arsenal hygiénique conforme aux exigences en la matière ; la création pour des besoins sécuritaires, d'une synergie entre tous les services compétents et les populations de tous les quartiers et villages du département de Brazzaville, afin de décourager les éventuels délinquants, fossoyeurs du climat de sérénité ; de traquer les coupables ou auteurs des



Investiture du Préfet Pierre Cébert Ibocko Onangha

crimes et délits réprimés par les textes en vigueur.

A un moment où le Congo en général et Brazzaville en particulier, traversent une situation politique quelque peu explosive, Pierre Cébert Ibocko Onangha s'est adressé aux acteurs de la classe politique départementale. Il leur a demandé de jouer chacun sa partition, de sorte que la paix chèrement acquise ne soit en aucun cas et sous aucun prétexte troublée.

Aux communautés étrangères résidant dans le département de Brazzaville, le préfet a rappelé le respect scrupuleux des lois et règlements de la République du Congo. Il a notamment

déclaré : « mon civisme qui n'a d'égal que mon patriotisme ne permettra nullement la trahison de la République, quant à l'entrée et le séjour des étrangers dans notre pays. Je serais particulièrement fier et heureux de vivre avec et parmi vous, si vous respectez scrupuleusement les lois et règlements de la République du Congo ».

Pierre Cébert Ibocko Onangha est le deuxième préfet nommé à la tête du département de Brazzaville. Il remplace à ce poste le général de division Benoit Moundelé Ngollo, qui l'a occupé pendant douze ans.

D.M.

INTERNATIONAL

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEU & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- INTEGRATEUR

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

BRAZZAVILLE : 1, AVENUE FOCH (face à la mairie), TEL. (+242) 05 550 19 87
(+242) 06 622 00 91

POINTE-NOIRE : ROND-POINT KASA (face au CCF), TEL. (+242) 05 550 10 75
(+242) 06 622 00 03

Parlement

LES SÉNATEURS ET DÉPUTÉS APPELÉS À S'INVESTIR DANS LA PROBLÉMATIQUE DE LA PAIX ET DANS LA RÉUSSITE DES 11^{èmes} JEUX AFRICAINS

A l'occasion de la clôture le week end dernier, des travaux de la trente neuvième session ordinaire administrative du Sénat et de la neuvième session pour l'Assemblée nationale, les présidents des deux chambres du Parlement, André Obami-Itou et Justin Koumba se sont adressés à leurs collègues. Comme il est de tradition, dans leurs discours de circonstance, ils ont porté une attention soutenue sur plusieurs faits marquants de l'actualité nationale et internationale. Le cas de l'adresse du président de la République devant le parlement réuni en congrès, qui a notamment tourné autour de la problématique de paix et du rôle du Parlement, sans oublier le rôle de gardienne de la démocratie dévolu à l'appareil législatif.



Justin Koumba, président de l'Assemblée

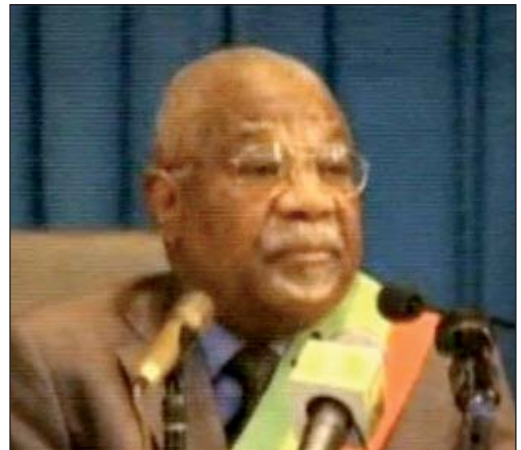
Le président de l'Assemblée nationale a parlé de la paix en termes de problématique récurrente des pays en développement et fondement essentiel de l'éthique démocratique. « **La paix constitue pour nos Etats un défi du moment, sinon permanent ; un défi qui s'impose à nos populations comme une condition existentielle. Elle ne se décrète pas. Elle se vit au quotidien, la cohabitation, annihile les velléités d'hostilité** ». Justin Koumba a relevé que dans le cas de notre pays où la paix a été mise à rude

épreuve, il faut placer les questions de paix et de démocratie au centre des préoccupations nationales de développement et la responsabilité inestimable du politique, du député en occurrence est fortement sollicitée et engagée. Se référant à un passage du message du Chef de l'Etat le 12 août 2015, résumant le rôle du Parlement en général et de l'Assemblée nationale en particulier, le président de la chambre basse du Parlement a rappelé que l'Assemblée nationale est un organe élu qui représente la société dans toute

sa diversité. De ce fait, elle est appelée à trouver un compromis entre les intérêts opposés et les espérances des divers groupes et collectivités, par des moyens démocratiques fondés sur le dialogue.

« *Nous devons dépasser nos clivages politiques pour éviter de basculer dans les méandres d'une démocratie conflictuelle et favoriser une démocratie consensuelle et apaisée, afin de mieux servir notre peuple. Le dialogue devient dans ce contexte une valeur qui régit la vie politique* », a indiqué Justin Koumba, après avoir demandé aux mandataires du peuple d'être en contact permanent avec leurs mandants pour connaître leurs aspirations profondes.

La clôture de cette session intervenant à moins d'une semaine de l'ouverture à Brazzaville des 11èmes jeux africains, le président de la deuxième chambre du Parlement a exhorté les députés à s'impliquer dans le succès de cet événement. Le président du Sénat André Obami Itou, a pour sa part réitéré l'appel à la mobilisation lancé par le Président de la République dans son dernier discours sur l'état de la nation. Il a à son tour invité les populations de Brazzaville en particulier et du Congo en général, à se mobiliser et faire de ces jeux une cause nationale. Auparavant, le président de la



André Obami-Itou, président du Sénat

première chambre du Parlement a rappelé aux sénateurs dans son discours, que le Chef de l'Etat a répondu aux questionnements sur la marche du pays pendant les quinze dernières années. Il leur a par ailleurs indiqué la réponse à donner à leurs mandants, à une éventuelle question à propos de la gestion des revenus pétroliers. « *Ils ont servi et servent encore principalement à développer les infrastructures publiques et à améliorer les conditions de vie de tous les congolais, des villes et campagnes* », comme le Président de la République l'a d'ailleurs affirmé.

ment des insuffisances rénales. Le dernier établissement de la série est la centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé, véritable outil de gestion des médicaments.

De son côté, l'Assemblée Nationale a examiné et adopté en première lecture, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement additionnel entre la République du Congo et l'Association Internationale de Développement urbain ; l'accord de prêt additionnel entre la République du Congo et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le développement relatif au financement du projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU) ; le projet de loi relatif au statut de la copropriété des immeubles bâtis. L'objectif des deux premiers projets de loi votés par le Parlement est l'amélioration de l'accessibilité aux infrastructures de base à l'eau potable et à l'électricité, dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. Quant à la loi sur la copropriété des immeubles bâtis, c'est un dispositif juridique qui permet de mieux gérer les logements construits en hauteur par l'Etat et créer les conditions d'une parfaite harmonie en définissant les responsabilités des uns et des autres dans cet espace commun.

A titre de rappel, l'Assemblée nationale avait à son ordre du jour 19 affaires dont 6 reçues au cours de la session. L'ordre du jour de la 39ème session ordinaire du Sénat était constitué de 24 affaires, dont 6 arrivées sur la table des sénateurs pendant la durée des travaux.

D.M.

Présidentielle 2016

LE FROCAD REFUSE DE PARTICIPER AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES

Conformément aux décisions du dialogue national inclusif de Sibiti, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphyrin Mboulou a écrit aux regroupements politiques de l'opposition et de la majorité, aux représentants des partis du centre et de la société civile pour leur demander de désigner les membres qui doivent faire partie des commissions administratives.

En ce qui concerne le Frocad, cette lettre est restée sans suite depuis le 26 août 2015. Selon le coordonnateur de cette plateforme politique Guy Romain Kimfoussia, le Frocad n'est pas concerné par ces commissions administratives. Pour lui, il leur faut une Conel réellement indépendante et un recensement administratif

spécial. Il conditionne également leur participation à la mise en place d'une nouvelle Conel paritaire et à la création des commissions paritaires de recensement. Pour mémoire, depuis les concertations d'Ewo et de Dolisie, les partis politiques sont associés dans la composition des commissions administratives. La structure se présente ainsi

qu'il suit : Président : Maire ou sous-préfet ; Premier vice-président la majorité présidentielle, deuxième vice-président l'opposition, troisième vice-président les partis du centre et le quatrième vice-président la société civile. Malgré cette restructuration voulue par les concertations d'Ewo et de Dolisie, l'opposition radicale trouve des prétextes pour justifier son refus. Une fois de plus, elle manifeste sa volonté de vouloir bloquer le processus des élections de 2016, en posant des préalables fantaisistes. Ces radicaux semblent ignorer que ces commissions sont supervisées par l'administration.

P.Y.

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont respectivement adopté 14 et 15 projets de lois

Au nombre des projets de loi examinés et adoptés d'abord par la première chambre du Parlement et ensuite par la deuxième, il y a la création de quatre établissements sanitaires comblant ainsi le vide juridique qui s'est installé depuis des années, dans le cadre de la gestion des infrastructures sanitaires. Il s'agit des hôpitaux généraux Adolphe Sicé de Pointe-Noire, de Dolisie, Edith Lucie Bongo d'Oyo et 31 juillet 1968 d'Owando.

Ces projets de loi concernent aussi la création de trois établissements sanitaires spécialisés, qui contribueront à résoudre l'épineux problème des évacuations sanitaire., il s'agit de l'hôpital Mère Enfant Blanche Gomes, le Centre national de référence de la drépanocytose Maman Antoinette Sassou N'Gusso et le centre de traite-

Dambert René NDOUANE

«**POUR QUI ROULE FIDÈLE EPOYO SOUS-PREFET DE SEMBÉ ?**»

La question peut paraître stupide. Et pourtant, elle mérite d'être posée et élucidée afin que demain, l'on ne cherche pas le responsable d'une déconvenue lorsque celle-ci surviendrait. Sous-préfet du district de Sembé depuis près d'une décennie, Fidèle Epoyo ne pourrait expliquer sa longévité au poste autrement que par la confiance que lui témoigne le président de la République, Son Excellence Denis Sassou N'Gouesso. Mais au lieu de rendre l'ascenseur à son bienfaiteur, le sous-préfet de Sembé brille par un comportement peu orthodoxe, de nature à mettre en difficulté le pouvoir qui l'a nommé.

Tenez !

Lors du lancement officiel de la municipalisation accélérée du département de la Sangha par le président de la République à Ouesso, en mai dernier, toutes les délégations conviées à cet événement, notamment celles venant des districts du département, avaient reçu chacune, en guise de remerciement et d'encouragement, une somme de 1.000.000 FCFA. La redistribution de cette somme aux délégués venus de Sembé a failli mettre la localité sens dessus dessous. En effet, contrairement aux responsables du PCT qui firent une redistribution équitable et sans distinction de l'enveloppe financière déagée à cette occasion par le Parti, le sous-préfet de Sembé lui, ne décaissa que la somme de 400.000 FCFA pour ne contenter que les seuls quatre ensembles traditionnels (à raison de 100.000 F par ensemble), créant ainsi des tensions inutiles entre la secrétaire générale de la communauté urbaine de Sembé et un membre du secrétariat permanent du PCT, qui fut arrêté par la police et jeté à la maison d'arrêt de Ouesso, au motif d'outrage à l'autorité. Le calme ne

revint que grâce à l'intervention prompte du préfet du département, dont le geste permit de rassurer les populations qui, clairement, menaçaient de ne plus venir à Ouesso, à son appel, soit pour accueillir les Hautes autorités nationales, soit pour participer à une activité quelconque importante.

A l'occasion de la commémoration à Ouesso des festivités marquant les cinquante cinq ans d'indépendance de notre pays, des dispositions avaient été prises par le préfet de la Sangha afin de faire participer l'ensemble des forces vives du département à cet événement. Chaque district devait être représenté par une délégation de 200 personnes (associations, partis politiques...).

C'est l'occasion supplémentaire que choisit monsieur Fidèle Epoyo, pour énerver une fois de plus les populations de sa circonscription administrative et les dresser contre le pouvoir. En effet, au lieu de composer rationnellement la délégation de ses administrés en choisissant les délégués dans l'ensemble des villages du district, le sous-préfet de Sembé ne jeta son dévolu que sur les populations de Sembé-centre, les autochtones du village Egnabi, quelques personnes des villages Batékok et Biessi, en raison d'une part, des relations extra-administratives, mais plutôt politiques qu'il entretient avec le chef du premier village, et d'autre part, pour faire plaisir à l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Sembé, natif du second. Il en exclut les habitants des grands villages comme Bad, Boutazab, Goa, Douodjina (Komo-village), Médjandja, Miélékouka... qui, se sentant frustrés et estimant ne pas être considérés par le pouvoir dont monsieur Fidèle Epoyo est l'émanation, demandent à présent qu'ils ne soient plus dérangés pour les scrutins à venir.

Qui va donc éteindre le feu allumé par monsieur Epoyo ? Pourquoi l'a-t-il allumé ? Et pourquoi se plaît-il à l'allumer de tout temps ?



Le député Dambert René NDOUANE

Que ceux qui considèrent que monsieur Epoyo travaille bien, se dépêchent d'aller faire les sapeurs-pompiers. Le plus tôt serait le mieux car dans ce pays, on a souvent pris la fâcheuse habitude de fermer les yeux sur la réalité pour aller chercher des poux sur les têtes bien rasées de certains honnêtes citoyens.

En ces temps où le pays traverse une sorte de zone de turbulence politique, taire ce genre de faits n'est pas responsable du tout. Se taire, serait prêter le flanc à diverses interprétations et incriminations.

Nous n'avons fait que notre devoir. A bon entendeur, salut.

Fait à Brazzaville, le 27 août 2015

Dambert René NDOUANE
Député de Sembé

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 015-2015/
PR/MATDGGT/DGGT-CMPR

«**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INSTALLATIONS TERMINALES DE L'AEROGARE DE KINDAMBA, DANS LE DEPARTEMENT DU POOL**»

1. Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2015 et 2016, volet investissements, ainsi que de la poursuite de la «Municipalisation accélérée du Département du Pool»; le Gouvernement de la République entend, par le biais de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Maître d'ouvrage délégué, entreprendre les «travaux de construction des installations terminales de l'aérogare de Kindamba, dans le Département du Pool».

2. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivant :

- Terrassement - Gros oeuvres;
- Toiture Toiture -Etanchéité;
- Menuiseries bois et Alu;
- Plomberie sanitaire - Climatisation;
- Electricité (courant faible et courant fort);
- Revêtement et Carrelage;
- Faux plafonds;
- Peinture;
- Protection incendie;
- Assainissement - V.R.D.;

3. Les emplacements et les caractéristiques de ces opérations sont indiqués sur les pièces écrites et dessinées des rapports spécifiques.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Rond-point du CCF (Centre Culturel Français) 5^{ème} étage, portes 505 et 506, Tél. :(+242) 22 281 35 78 ; BP : 1127 ; Fax :(+242) 22 283 54 60 ; E-mail : contact@grandstravaux.org et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 et le samedi de 9h00 à 11h00 ou sur le site www.grandstravaux.org et www.armpcongo.org.

4. Les exigences en matière de qualification sont :
- a. une note détaillée indiquant le personnel quantifié à affecter au projet ;
 - b. la liste du matériel à affecter au projet ;
 - c. les attestations certifiées conformes des travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les

entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des travaux et prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux.

d. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'appel d'offres, pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse suivantes : Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Rond-point du CCF (Centre Culturel Français) 5^{ème} étage, portes 505 et 506, Tél. :(+242) 22 281 35 78 ; BP : 1127 ; Fax :(+242) 22 283 54 60 ; E-mail : contact@grandstravaux.org contre un paiement non remboursable d'**Un million (1.000.000 FCFA) de Francs CFA**. Le mode de paiement sera soit par chèque, soit en espèces, soit par virement bancaire.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 17 septembre 2015 à 13heures 30minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à 14 heures 30 minutes.

8. Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de Vingt millions (20.000.000) de Francs CFA.

9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 7 juillet 2015

La Coordinatrice des marchés
publics et de la réglementation,

Jacqueline Lydia MIKOLO

Tsengué-Tsengué

« JE FAIS PARTIE DE LA SOLUTION ET NON DU PROBLÈME »

Un an après la fermeture Challenge futura, le promoteur de cette industrie mécanique qui s'est lancé dans la biotechnique vient de mettre sur le marché des produits vivriers de Brazzaville, des champignons produits dans sa première unité de production. Confronté à des obstacles de tout genre, Tsengué-Tsengué entend se baser en Afrique australe avec ses entreprises et sa connaissance. Diplômé de l'école d'élites de Paris en France, ce récipiendaire de la médaille d'or du salon international des inventions se dit frustré des coups de pieds qu'il reçoit au lieu des encouragements.

Le Patriote : Que devient Challenge futura ?

Tsengué Tsengué : Challenge futura est définitivement fermé au Congo après la suspension de ses activités. Après un an d'inactivité, il est impossible de redémarrer sans une aide financière extérieure. L'entreprise et le promoteur sont contraints de s'installer en Afrique australe. Précisément en Afrique du sud, en Namibie ou au Botswana.

L. P : Obtenez-vous cette aide en Afrique australe ?

T. T : Deuxième pays africain dans le classement Doing business, l'Afrique du sud présente de bonnes conditions d'affaires. C'est un pays émergent avec un tissu industriel consistant.

L. P : Est-ce une perte pour le Congo ?

T. T : Le Congo a déjà beaucoup perdu avant moi. Il y a plein de cadres qu'il a mis en formation qui ne sont jamais revenus. Je serai une petite perte comparé à l'ensemble de ce qu'il a déjà perdu. C'est



Tsengué-Tsengué présentant son produit à la presse

une perte importante, parce qu'il a assez investi pour former un cadre de mon niveau depuis l'école primaire jusqu'à ce que je devienne diplômé de l'école

d'élites de Paris. Il fallait qu'il en tire les dividendes. Je suis frustré.

L. P : Un frustré de l'industrie mécanique qui se réinsère dans la biotechnique pour produire des champignons ?

T. T : Cette unité mécanisée de production de champignons est encore en chantier. Il va être créé une société appelée Biotec Congo. Son premier produit mis à la disposition des Congolais est cette unité produisant des champignons. Ceux qui ambitionnent d'évoluer dans la mixiculture peuvent s'adresser à Biotec pour acquérir leur unité de production.

L. P : D'où vous est venue l'idée de cultiver des champignons ?

T. T : Je me suis révolté quand des Congolais n'ont pu être reçus par les Chinois au centre de démonstration des techniques agricoles de Kombé et de Hinda où l'Etat a investi pour eux. Au lieu de transférer les connaissances tel que prévu par le partenariat avec le Congo, les Chinois produisent maintenant les champignons. J'ai dit que ce n'est pas aussi sorcier que ça, je vais m'y investir pour mettre à la disposition de mes compatriotes des technologies de production des champignons.

L. P : Où obtenez-vous les semences ?

T. T : Tout ce qui est rare pa-

rait sorcier. C'est aussi simple. Au départ je me suis ravitaillé auprès d'une unité de production de Kinshasa. Après, j'ai fait venir les cultures mères de Bruxelles. J'ai ainsi développé les semences. A partir des champignons, je produis mes propres semences.

L. P : Comment sème-t-on un champignon ?

T. T : Il y a plusieurs substrats. Nous utilisons les déchets de bois qui sont abondants en zone urbaine parce que cette unité est conçue pour les villes. Les copos de bois sont broyés. Mélangés avec un peu de maïs et de sang de blé, pour les enrichir. Le mélange mis dans les sachets est amené dans le pasteurisateur. Suit l'inoculation. Le substrat est mis dans une zone d'incubation. Trois ou quatre semaines de semence, le miscérium colonise tout le sachet qui était sombre et qui devient blanc. C'est à ce stade qu'intervient la fructification.

L. P : Vos champignons sont-ils déjà sur le marché ?

T. T : Le champignon vendu dans le supermarché Park'n shop depuis deux mois provient de notre unité. Mais la quantité est inférieure à la demande.

L. P : Quelle espèce de champignon produit Biotec Congo ?

T. T : L'espèce commercialisée actuellement est le pleurote

ostréatus florida. Nous expérimentons les pleurotes roses. En novembre, nous étudierons comment produire la variété locale la plus prisée et dont la cueillette ne dure que trois semaines. Je travaille pour domestiquer cette variété, dans le but de la rendre disponible toute l'année. Le principe de production est le même.

L. P : Tout paraît vraiment simple ?

T. T : Mais il faut beaucoup de moyens matériels. Il faut un laboratoire équipé, que je n'ai pas et que je n'ai pas aussi au centre de recherches de l'université. Nous allons certainement ouvrir le capital de Biotec à des gens intéressés pour financer le développement de cette société.

L. P : Concurrencerez-vous vos propres clients à qui Biotec fournira les unités de production ?

T. T : Nous ne produisons des champignons qu'à titre démonstratif. Ce sont les futurs acquéreurs qui le feront et qui inonderont certainement le marché et peut-être exporteront les champignons. Même cette unité fonctionnelle sera vendue.

L. P : Des obstacles à ce stade ?

T. T : Nous avons très peu d'espace dans cette parcelle de ma mère. Il nous manque les moyens de faire une recherche-développement type pour domestiquer les espèces locales les plus prisées. Il nous manque des capitaux pour que Biotec développe assez rapidement d'autres unités. Mais la société Biotec bien que créée au Congo émigrera avec moi, en Afrique australe d'où elle produira pour le Congo et le monde.

L. P : Pourquoi n'exploitez-vous pas les canaux de l'Etat ?

T. T : C'est compliqué. C'est décevant. S'il y en avait de bonnes pistes, je n'émigrerais pas. Depuis plusieurs années je m'investis dans l'innovation, mais au lieu d'avoir des soutiens, j'ai eu des coups de pieds. C'est triste. Personnellement je me considère comme une ressource pour mon pays. Je fais partie de la solution et non du problème.

Propos suscités par Ernest Otsouanga

Océan du Nord

Pour tous vos déplacements sur l'axe Nord jusqu'à Ouesso par route.

Exigez Océan du Nord qui dessert Boundji, Ewo et Kellé tous les mardi, jeudi et samedi

Départs à destination de Sembé et Souanké tous les lundi et jeudi

A bord de ses luxueux bus, vous effectuez un excellent voyage.

RESERVATIONS

24h00 avant le voyage

CONTACTS

05 521 76 78 / 06 628 88 33
ou au 22 de la rue Bouenza,
face CEG de la Liberté
Talangai - Brazzaville

Océan du Nord

FAVORISER L'ESPRIT D'INITIATIVE POUR RENTABILISER LES INFRASTRUCTURES

Depuis la décennie écoulée, le Congo s'est engagé corps et âme dans une politique hardie dont l'ambition est de l'inscrire dans le concert des nations émergentes. Les infrastructures lourdes et de toute nature ayant vu le jour ces derniers temps concourent à la concrétisation de cette noble ambition. Mais pour autant elles ne font pas moins cas des préoccupations des populations. D'ailleurs dans l'idée de l'Etat, ces infrastructures ont pour vocation également à titiller l'esprit d'initiative des congolais. Ceci pour les conduire à une autonomie, autrement dit à se prendre en charge. Seulement la prise de conscience de cette perspective n'est pas spontanée pour tous. Aussi, l'Etat, la société civile devraient s'y mettre afin que les éléments les plus entreprenants de la population saisissent leurs chances.

Les interventions attendues de l'Etat et de la société civile sont diverses mais on peut en retenir deux principalement : l'organisation et la mise à disposition de la logistique. Il s'agit de l'organisation des femmes, des jeunes et des hommes en quête d'entreprendre mais ne sachant comment s'y prendre. Pour eux, les séminaires ou les ateliers pourraient être régulièrement organisés de sorte à les orienter vers de secteurs porteurs mais qui sont à leur portée. Il s'agit des secteurs de production légère dans lesquels notre pays éprouve des difficultés à combler ses déficits. A ce titre, le secteur primaire des atouts indéniables. La production des œufs est l'un des plus illustratifs. En dépit de l'érection des villages agricoles, la production locale qui varie entre 6 et 8 mille œufs l'an est loin de couvrir les besoins de la population.

Cette situation contraint l'Etat au recours des importations pour satisfaire la demande intérieure qui est de l'ordre de 14000 œufs. Sur le front de l'horticulture, elle n'est guère mieux. Ici autant le pays fait face à un déficit important. En dépit des importations en provenance d'Europe mais également des pays voisins, la couverture des besoins en légumes reste largement insuffisante. Les légumes restent très rares dans les assiettes des congolais. Ce n'est pas tant qu'ils les boudent mais simplement, il n'y en a pas assez sur les marchés. L'offre est très en dessous de la demande. On pourrait multiplier les exemples de ce genre dans le but de montrer que malgré tout il existe beaucoup d'opportunités dans le pays.

Ces déficits ne peuvent subsister longtemps d'autant qu'une telle situation pourrait amener à penser qu'il manque sérieusement des bras valides dans notre pays. Il est vrai que certains concitoyens sont à même de prendre la proposition relative aux métiers de la terre comme provocatrice. Ils la prennent d'autant avec un certain rictus qu'ils oublient que le secteur de l'horticulture est un secteur qui nourrit son homme. Récemment, un jeune horticulteur annonçait dans une interview sur une chaîne de radio locale que ses revenus mensuels s'élevaient à trois cents mille Cfa. Brazzaville



étant saturée avec les chantiers qui s'ouvrent un peu partout dans la ville il se pose le problème de l'espace.

Avec l'arrivée de l'électricité dans l'hinterland, de nouveaux besoins y ont émergé. Notamment l'envie de posséder des appareils électroniques ou de se faire tondre les cheveux dans un salon de coiffure. Sans compter le désir légitime de porter de beaux habits bien nettoyés et bien repassés. Ce qui, à l'évidence, nécessite des pressings. Installer un pressing dans l'hinterland revient à répondre à ce besoin. La présence des appareils

électroniques appelle toujours celle d'un réparateur d'autant que ces appareils tombent rapidement en panne. Dans les grands centres à l'intérieur du pays, le nombre de gens possédant ces appareils augmente avec le temps entraînant autant la quantité des appareils qui se détériorent. Elles exigent forcément l'intervention d'un réparateur. L'électricité peut également aiguïser le besoin des populations de l'hinterland de s'initier aux technologies de l'information et de la communication. Un besoin que peuvent combler les personnes maîtrisant ces technologies mais

qui ne trouvent pas d'emploi en ville. On peut se limiter à ces seuls exemples tout en précisant que ces actions qui doivent se dérouler tant en ville qu'en campagne sont sans préjudice sur leur attachement à la ville de Brazzaville. D'autant que pendant les week-ends ou les jours de leur choix, ils peuvent toujours venir dans la capitale. Les infrastructures routières et autres construites par l'Etat les aident dans ce sens mais surtout dans le transport de leurs marchandises vers la capitale.

Cependant les ateliers et les séminaires ne suffiront seuls à mettre en branle cette armée des congolais qui voudront sortir de leur état de désespoir. L'Etat surtout devrait les accompagner en mettant à leur disposition, selon des modalités bien définies, la logistique nécessaire pour démarrer leur activité. Ce pourrait être de l'argent comportant un élément don et un deuxième élément qui serait un prêt donc remboursable. A côté d'une intervention pécuniaire, il ne serait pas inintéressant d'adjoindre du matériel. Tout ceci se ferait dans un esprit visant à responsabiliser

les promus à cette intervention de l'Etat. Ce qui veut dire que l'élément don serait très infime. Dans ce cadre, des mesures draconiennes seraient prises à l'encontre de ceux qui ne seront pas en mesure d'honorer leurs engagements. Pour ce faire, l'implication des banques est indispensable. Justement les banques congolaises qui croulent sous le poids des dépôts, c'est un secret de polichinelle, pourraient venir en appui du gouvernement. Ceci en octroyant des prêts couverts par ce dernier aux congolais ayant été élus dans le cadre de l'aide gouvernementale aux jeunes entrepreneurs. Aux banques s'ajoute la société civile qui devrait mobiliser de l'aide internationale en faveur de ces congolais ayant décidé d'entreprendre. On sait que certaines sociétés civiles au niveau international disposent des fonds pour aider les sociétés civiles nationales. L'objectif étant de favoriser l'esprit d'initiative dans leur pays respectif. Ces dernières pourraient agir sur ce levier.

La synergie de ces trois acteurs que sont l'Etat, les Banques et la société civile peut faire avancer l'esprit d'initiative dans notre pays. C'est aussi à ce prix que les infrastructures construites dans le pays favoriseront l'esprit d'initiative en même temps qu'elles en tireront le grand profit.

Laurent Lepossi

Lékoumou

LA SOCIÉTÉ MPD CONGO FAIT UN DON DE 10 VÉHICULES À LA PRÉFECTURE

La société d'exploitation minière MPD Congo a fait récemment un don de dix véhicules, dont huit de marque Toyota Land Cruiser, BJ, et deux de marque MAN-BUS à la préfecture de la Lékoumou.



Un échantillon de véhicules offerts

Cette cérémonie qui avait pour cadre l'esplanade de l'hôtel de ville de Sibiti était patronnée par le préfet Philippe Edgard Diafouka Bambéla, en présence du président du conseil départemental de la Lékoumou Casimir Madzou, de

l'administrateur général-adjoint de ladite société, ainsi que des corps constitués départementaux.

Donnant le sens de ce don, après la remise à titre symbolique d'un échantillon de trois véhicules, l'administrateur général adjoint de la société

MPD Congo Florent Lager a fait savoir que leur entreprise a obtenu son permis d'exploitation depuis le 12 Août 2014, sauf qu'elle ne peut présentement passer à la phase pratique compte tenu des contraintes internationales actuelles.

Tout en précisant que ces véhicules de première main qui ont servi à l'exploration ne devaient plus être utilisés pendant la phase d'exploitation. Il a également marqué sa reconnaissance à l'endroit des autorités nationales et locales pour leur appui multiforme aux activités de sa société.

Recevant les contacts d'un échantillon de ces véhicules, le préfet du département de la Lékoumou Philippe Edgard Diafouka Bambéla s'est dit flatté pour ce don de MPD-Congo qui permettra la mobilité des agents de l'Etat dans l'exercice de leurs fonctions au niveau du département, tout en rassurant aux donateurs, que ce matériel sera bien gardé et utilisé à bon escient.

Edith Josianne Ngakala

DES COLONIES DE VACANCES POUR UNE JEUNESSE UNIE

Depuis trois ans, la fête de l'Indépendance, outre qu'elle permet aux populations de notre pays de savourer les fruits de la municipalisation accélérée de nos cités rurales, est l'occasion de renouer avec la colonie de vacances. Activité spécifique d'éducation de masse, bonifiée par une instruction civique exceptionnelle, elle place les jeunes sélectionnés, au diapason des exigences d'une société appelée à relever les défis du monde actuel assimilé à un grand village planétaire. L'organisation annuelle de la colonie de vacances, est une occasion de renforcement de l'unité et de la concorde nationale, au regard du brassage des jeunes congolais qu'elle suscite. Le « vivre ensemble » passe aussi par là.

L'expérience ne date pas d'aujourd'hui. A l'époque du système monopartite, la colonie de vacances concernait, à périodes régulièrement programmées, les jeunes congolais regroupés au sein des organisations juvéniles. Le Mouvement National des Pionniers (MNP), l'Union Générale des Elèves et Etudiants du Congo (UGEEC) et plus tard l'Union de la Jeunesse Socialiste Congolaise (UJSC) en étaient les instruments assermentés et légaux. L'un des objectifs visés était, hormis la découverte du territoire national, la formation civique. Il s'agissait de rendre les jeunes aptes, au fur et à mesure de leur épanouissement, à appréhender les enjeux du développement national. En plus, la colonie de vacances se présentait comme un moule circonstanciel par lequel, les enfants se débarrassaient des oripeaux du tribalisme et des autres préjugés qui parasitaient la formation de la nation. Cette époque est certes révolue, mais nul ne peut contester les effets multiplicateurs des colonies de vacances sur le tissu social. Elles suscitaient également des vocations productives : car l'amour de la patrie et de la terre occupait une place de choix dans le calendrier des



Le brassage de ces jeunes favorise le vivre ensemble

encadreurs. De ce passé commun, les colonies de vacances restent une référence irréfutable. Elles ont cultivé l'amour de la nation et du travail de la terre. Le sentiment d'appartenir à un pays s'en trouvait renforcé à chaque édition. Pendant la période des grandes vacances, des dizaines d'élèves et étudiants, étaient organisés en colonies sans distinction de classes sociales, pour cohabiter plusieurs semaines hors de leurs zones géographiques d'habitation. Ils s'adonnaient au travail de la terre et à la formation civique. Du septentrion à la mer et vice versa, ils étaient dans les champs de canne à

sucres, de manioc ou de cacao pour apporter leur contribution à la production nationale. Dans les camps dressés pour la circonstance, les enfants renouaient avec le salut aux couleurs et l'hymne national. La journée, les différentes activités programmées les rapprochaient du monde du travail qu'ils ne connaissaient que de loin. La pratique des sports collectifs et les causeries sur la paix, l'unité et la concorde nationale, le travail... les préparaient au renforcement de l'esprit d'équipe. Sans distinction d'ethnies et de religions, ils sympathisaient autour d'un idéal commun : le progrès social, bénéfique à

tous. Certaines colonies de vacances mobilisèrent les jeunes autour des champs de canne à sucre à Nkayi. D'autres, dans les champs de manioc à l'île Mbamou. L'on retiendra également les colonies organisées dans les villages pour la récolte du cacao (à Boya et Mvoula dans le district de Makoua). Ce n'est donc pas une surprise si de nos jours, les autorités du ministère de la jeunesse et de l'instruction civique relancent cette activité spécifique. Couplée à la fête nationale, la colonie de vacances a été relancée en 2013 à Djambala. Plusieurs jeunes, venus de tous

les départements du Congo s'y étaient retrouvés. Le brassage des jeunes auquel s'étaient joints les adolescents autochtones, avait permis de les libérer des préjugés dévastateurs qui les emprisonnaient. L'édition de 2014 à Sibiti avait été d'ailleurs plus enrichissante. Dans un même camp avaient cohabité les enfants congolais issus de toutes les couches sociales et les jeunes volontaires étrangers venus des pays d'Afrique et d'Europe. Tous avaient entrepris des activités bénévoles de salubrité publique en faveur du Chef-lieu du département de la Lékoumou. Une cohabitation fructueuse qui avait permis d'expérimenter le « vivre ensemble ». Les autres moments les plus émouvants avaient été, la participation à l'historique défilé militaire et civil du 15 août 2014, la fabuleuse excursion de tous les enfants à Pointe-Noire et la visite en mer de quelques plateformes pétrolières. L'édition 2015 à Ouessou a eu également ses pincées de sel. La colonie de vacances organisée dans ce département a mis en évidence le bois qui constitue l'une des richesses naturelles visibles du pays, ainsi que les rites et traditions observés par les populations qui y habitent. Les participants (encadreurs et enfants) ont alors compris que le pays où ils vivent peut devenir plus fort dans sa diversité économique et socioculturelle.

Dieudonné Békas



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆ Culottes en jeans pour l'entraînement ?

Des athlètes brazzavillois ont été aperçus en train de s'entraîner dans un stade de la ville. Certains portaient des tenues sportives conventionnelles. D'autres avaient des culottes en jeans au lieu de shorts appropriés. Le tissu du jeans, chacun le sait, est suffisamment dur pour ne pas permettre des mouvements souples. Que manque-t-il pour doter ces athlètes de tenues sportives adéquates lorsqu'on sait que certains seront présents aux 11^{èmes} jeux africains ?

◆ Beijing, excellent test pour les athlètes africains

La capitale chinoise a regroupé ces derniers jours les meilleurs athlètes du monde entier. Des records personnels et mondiaux ont été battus. Plusieurs pays africains, no-

tamment le Kenya, l'Afrique du sud, la Tunisie, le Maroc, le Nigeria se sont illustrés à travers leurs athlètes en remportant plusieurs médailles. Nulle part, l'on a vu un athlète congolais. Préparatifs des 11^{èmes} jeux africains dira-t-on ! Pourtant, les jeux de Beijing pouvaient être un test pour les nôtres, puisque certains athlètes africains présents à Beijing ont promis ramener d'autres médailles à Brazzaville.

◆ Encore du sable dans la rue

Un grand travail de curage des caniveaux s'est fait dans la ville ces dernières semaines. Cependant, dans certaines artères de la capitale, le travail n'a pas été complet. Sur la route Nkombo/Moukondo par exemple, des tas de sable subsistent encore par endroits. Il est plus que temps de les ramasser. Les premières pluies ne sont pas loin.

◆ Voiture à vendre !

A un endroit bien connu de la capitale sont alignées des voitures à occasion destinées à la vente. Juste à côté, un homme somnole sur une chaise en plastique et veille. Un autre homme descend d'un taxi et s'approche d'une RAV4 visiblement en forme. Il s'enquiert du prix et des autres conditions d'achat du véhicule. Les informations lui sont fournies avec beaucoup d'emphase par le relationniste qui sort de son mini sommeil en se frottant les yeux. Ensuite, l'acheteur exige d'entendre le vrombissement de la voiture. Il s'installe au volant et démarre. Une fois, deux fois, trois fois... rien. A la quatrième tentative, toujours vaine, il sort du véhicule et s'en va, en colère.

◆ Où sont nos Messi ?

Observez les gamins qui jouent dans la rue et sur les terrains vagues encore existants, vous comprendrez que la promotion

des footballeurs européens, brésiliens, argentins et autres est très forte. Partout, des petits Messi, Ronaldo, Neymar, Suarez, Iniesta... Pourtant, à une certaine époque, le football congolais regorgeait de perles. Des noms comme Mbono « le Sorcier », Ndomba « le Géomètre », Matsima Maxime, Jadot « Mwana moke », Moukila « Sayal », Balékita « Zézé », Minga « Pépé », Bahamboula Jonas « Tostao » faisaient la fierté de notre football. D'ailleurs les gamins s'en appropriaient aisément.

◆ Bipage astucieux

A l'arrêt des bus situé derrière le CNRTV à Nkombo, des femmes vendent un peu de tout: manioc, poissons, boulettes en farine, à la banane, boules d'ambiance... Un homme achète des beignets et se dirige vers un bus. Soudain, un obstacle humain lui barre le passage. Une belle femme lui sourit en dénouant son pagne pour

le réajuster autour de ses hanches. Surpris, l'homme s'arrête et laisse tomber ses beignets sur le bitume. Dans sa manœuvre, la femme fatale laisse entrevoir sa cuisse, son slip et une partie de son ventre assorti d'un nombril rentrant. Gêné de ramasser ses beignets, le malheureux bonhomme saute dans le premier bus disponible.

◆ Les habitants de Massengo Soprogé entre l'irritation et la raillerie

Depuis plusieurs jours, les abonnés de la SNE sont dans le noir à Massengo-Soprogé. Aucune explication n'est donnée. Rien n'est fait pour leur permettre d'être au diapason des exigences de l'ère moderne. Ce qui n'a pas empêché M. Kanoah, DG de la Société de déclarer sans rire qu'ils suivront les jeux africains sans problèmes sur les médias. Depuis cette déclaration fracassante, le quartier demeure dans l'obscurité. □

Site de Mpila

280 MILLIARDS POUR ACHEVER LES TRAVAUX

Les députés, membres de la commission Economie et finances de la chambre basse ont effectué une descente, le 24 Août dernier, sur le site de Mpila où se construisent 264 logements sociaux supplémentaires, le centre commercial, le mémorial de l'histoire et les deux tours jumelles. Cette visite avait pour but d'évaluer le niveau d'exécution des travaux aux fins d'autoriser l'accord de ratification de quatre conventions de crédit avec une banque chinoise pour achever le chantier.



L'Etat prendra toujours ses responsabilités

Ces quatre conventions reçues du gouvernement en cours de session ont poussé les parlementaires à aller vérifier sur le terrain si les travaux se font dans les règles de l'art, a indiqué Maurice Mavoungou, président de la commission Economie et finances de l'Assemblée nationale. « Dans le centre commercial en construction, il reste le gros lot de l'œuvre qui est à 60%, c'est-à-dire l'électricité, la plomberie et la décoration. Par contre sur le mémorial, on a commencé

la décoration, l'électricité puis la plomberie et la climatisation. Ce mémorial sera livré, au plus tard, en février 2016 et le centre commercial pas avant juillet 2016. Il n'y a pas de difficultés majeures, sauf que le paiement pose problème. L'entreprise en charge des travaux n'a pas été payée depuis un certain temps ». Pour aller au bout de ce projet, il faut que la société Socotec soit payée, a déclaré M. Pascal Tourelle, en charge du contrôle des travaux. Pour Maurice Mavoungou, les finan-

cements dépendent de la visite effectuée par les députés le 24 Août dernier. « Nous sommes convaincus de la nécessité et de la pertinence des travaux. Nous avons jugé utile que Brazzaville soit transfigurée mais, il fallait nous assurer que les travaux sont réellement engagés. Après quoi, les deux commissions débattent et décideront de la suite des financements des travaux.

Pour l'essentiel, il faut retenir que ces travaux sont suffisamment avancés en dehors du quatrième site, où seront érigés les deux tours et le centre d'affaires. Sur les trois autres, les travaux sont engagés entre 50% et 60% pour certains marchés. Le gouvernement a avancé en contrepartie 15% pour soutenir ces projets », a déclaré Maurice Mavoungou, président de la commission Economie et finances de l'Assemblée nationale.

En ce qui concerne, ces projets de lois autorisant la ratification des quatre conventions signées avec une banque chinoise, nous avons choisi de légiférer par la preuve. Sur le plan technique, ces financements portent sur 85% pour chacun des marchés. Ce pourcentage équivaut au financement que le Congo a demandé à la partie chinoise, certes à des taux concessionnels mais il fallait voir à quoi serviront les 280 milliards de FCFA, a conclu le président de la commission.

Bertin Ekani

CHU-B LE SERVICE DES URGENCES RÉNOVÉ ET ÉQUIPÉ

Un nouveau pavillon des urgences est en chantier au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. En attendant, l'existant qui a refait peau neuve et qui est doté des équipements de pointe vient d'être remis au bénéficiaire par l'entreprise Isd qui a exécuté les travaux.

La reconfiguration, l'extension et la réhabilitation entamées au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville se poursuivent. Les jalons du nouveau bâtiment de plusieurs niveaux qui servira de pavillon spécifique abritant le service des urgences se posent à l'entrée droite de cet établissement hospitalier. Pour garantir une bonne prise en charge des malades en attendant la mise en exploitation du pavillon, le service des urgences existant a été réhabilité et équipé par l'entreprise Ingénierie services développement (Isd). Des travaux multiformes ont consisté en la réfection totale de tous les compartiments des urgences et leur équipement avec un matériel haut de gamme, au delà de ce qu'on attendait, selon le directeur de l'administration des malades, le docteur Honoré Ntsiba.

Toute la vingtaine de salles et bureaux ont été réhabilités. Il s'agit entre autres, des salles



d'observation qui totalisent actuellement 27 lits, des salles des infirmiers, du staff de garde des médecins, des plâtres, des chefs de services et de sécurité, des surveillants. On y trouve également une salle de déchoquage dotée d'un pousse seringue, d'un respirateur de réanimation et d'un respirateur ordinaire. « Le pousse seringue est un dispositif électronique grâce auquel une injection est programmée et faite sans la présence ou l'intervention d'un médecin ».

De nombreux équipements sont montés dans les différents compartiments du service. Certains d'entre eux, à en croire les spécialistes n'ont jamais été introduits au CHU. C'est pourquoi, la direction générale de cet hôpital met de nouveaux agents à la disposition du service pour qu'ils bénéficient d'un recyclage d'urgence afin d'actualiser leurs connaissances pour un meilleur usage du matériel notamment de la salle de déchoquage.

Henriet Mouandinga

Humeur

Un adultère aux conséquences imprévisibles

La semaine dernière, une rumeur a investi le quartier Sadelmi à l'allure d'une trainée de poudre. Un homme et une femme ont été retrouvés dans une chambre d'hôtel, enlacés à n'en point se séparer. Malgré toutes les tentatives de les dissocier, les deux amants, nus comme des vers de terre, sont restés scotchés l'un à l'autre. A la différence du cordon ombilical qui lie le nouveau né à sa génitrice, seuls les appareils génitaux des amoureux servaient de trait d'union.

Le fait paraît anecdotique, voire invraisemblable. Cependant, des témoins, parmi lesquels un médecin, ayant fait le St Thomas existent et le confirment. Ils affirment avoir vu le couple adultérin se débattre sans pour autant pouvoir se défaire de son étreinte involontaire. D'aucuns ont qualifié la scène de mystique, parce que suscitée, semble-t-il par le totem ravageur de l'époux légitime en mission.

En fait, a expliqué un homme qui a requis l'anonymat, il s'agit de l'infidélité d'une femme qui est sortie avec l'ami de son mari. Appelons le mari par Fred. La femme par Elise et son amant par Victor. Tous les trois personnages sont des voisins dans un quartier de Brazzaville. La scène s'est déroulée pendant que Fred se trouvait en mission dans le département de la Sangha. Pendant son absence, son voisin et ami Victor profite de l'occasion pour s'octroyer quelques moments de bonheur avec Elise. Ils choisissent un hôtel où Fred s'affiche un étalon pur sang. Les deux amants font la fête. Malheureusement, leurs ébats tournent court. A leur surprise, les choses qui ont démarré au quart de tour ne connaissent pas un happy end. L'étreinte jouissive se révèle éternelle. Les deux organes génitaux décident de ne plus se quitter.

Mystiquement enserrée dans le fourreau vaginal, la manivelle sexuelle de l'homme ne peut plus sortir, alors que généralement, dans sa phase réfractaire, elle se ramollit pour permettre naturellement à son utilisateur de se dégaizer. Tous les procédés utilisés pour y parvenir échouent. Du « Toto tire Nama » inutile qui met en sueur le personnel restreint de l'hôtel alerté. Les tractions exercées par les uns et les autres, dont ceux qui profitaient des formes généreuses de la dame et du corps musclé de l'homme, accouchent d'une souris. Au niveau de l'épicentre des deux amoureux soudés l'un à l'autre, aucun résultat probant.

Si certains sauveteurs connaissaient Fred qui avait l'habitude de fréquenter les lieux, d'autres ignoraient le statut social d'Elise. En plus, personne ne savait que Fred et Victor étaient amis et voisins. Malgré cela, la direction de l'hôtel, a exigé de son personnel beaucoup de discrétion pour ne pas ébruiter la scène. Mais, comment opérer la délivrance d'Elise et Fred sans que la nouvelle fatale ne parvienne à Victor l'époux cocufié, quoiqu'absent de la ville? Une équation à inconnues multiples. Il a fallu beaucoup d'incantations pour trouver la solution au problème.

Par miracle, quelqu'un s'est souvenu d'un médecin traditionnel, détenteur d'un pouvoir surnaturel et capable de relever le défi. Il fallait surtout agir avant le retour de l'époux malheureux. Le sauveur n'a pas eu besoin de forceps pour élargir le conduit vaginal, ni de bistouri pour faire une épisiotomie, encore moins d'un lubrifiant pour libérer la verge de Fred qui ne faisait que se dilater. Il a juste suffi d'un peu de poudre spéciale posée sur l'ongle de son pouce droit et enfoui délicatement dans le conduit annal de Fred pour que, subitement, son arme sexuelle se ramollisse et ressorte de la gaine vaginale qui l'emprisonnait. Essoufflés, les deux marathoniens de l'amour se sont affalés sur le lit, chacun de son côté, libérés de l'étreinte diabolique qui les bloquait. Chacun a alors poussé un soupir de soulagement.

Dans l'assistance réduite, certains ont vraiment eu peur en s'imaginant dans une situation similaire. D'autres ont discrètement demandé au sauveur son numéro téléphonique pour un éventuel dépannage en cas de besoin. Sa démonstration magistrale se passait de commentaires. Ce fait insolite, à la limite dramatique et comique, atteste que l'Afrique a ses mystères. Le scénario ressemble à un conte à dormir debout. Les esprits cartésiens n'y croiraient pas. Et pourtant, un homme de sciences, un médecin l'a vécu. Ne cherchez pas à comprendre le phénomène ! Au risque de ramasser les ordures ménagères dans la rue ou de monologuer à longueur de journées sur les trottoirs.

Mwana Mboyo

Communication

UN CONTRAT POUR PASSER DE L'ANALOGIQUE AU NUMÉRIQUE

La société chinoise Star Times et le gouvernement congolais ont signé le 26 août dernier à Brazzaville, un contrat qui va permettre au Congo de passer de la diffusion analogique au numérique.

D'une valeur de 20 millions de dollars US de chacune des parties signataires, ce contrat vise pour cela la fourniture d'équipement de produits terminaux et des services connexes relatifs à la migration de l'analogique vers le numérique terrestre TNT, une convention de partenariat pour le passage de la Télévision congolaise de l'analogique au numérique terrestre.

La société Star Times va apporter la rénovation des stations de la Télévision nationale et de la Télédiffusion du Congo (TDC), la construction du réseau de transmission, la numérisation du centre de contrôle de la diffusion et des terminaux de télévision numérique, ainsi que l'amélioration des capacités de production des programmes de la télévision congolaise.

S'agissant du transfert des compétences, les termes de l'accord stipulent que la formation du personnel s'effectuera durant toute la période de coopération, jusqu'à ce que le personnel technique du Congo maîtrise pleinement la technologie de la télévision numérique et sache mener à bien l'opération de façon indépendante. Cette évolution vers le numérique a pour effets de couvrir à 100% la population du territoire congolais qui aura facilement accès aux chaînes de télévision en HD grâce à la qualité améliorée du signal. Une technologie qui fera que cette population où qu'elle se



Cérémonie de signature du contrat

trouve, soit à la pointe des informations sur les activités du gouvernement à travers ces chaînes aux programmes très enrichis, et qui ont également

pour vocation de promouvoir le développement, l'éducation, les langues nationales, les échanges culturels entre le Congo et les autres pays,

autrement dit la culture. La partie chinoise à la signature de cet accord a été représentée par le vice-président de Star Times, M. Guxun, et

le gouvernement congolais par les ministres Jean Jacques Bouya, Hellot Matson Mampouya, et Thierry Lézin Mougalla, respectivement chargés de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, des postes et télécommunications, de la communication et des médias.

A cette occasion, le ministre Jean Jacques Bouya a exhorté les responsables de la société Star Times à respecter les clauses requises de ce contrat afin que les Congolais aussi amoureux des nouvelles technologies, puissent avoir toutes les connaissances nécessaires pour mieux prendre en mains le destin de cette aventure. « Dans la formation qualifiante ici au Congo ou en Chine, nous en tant que Congolais, devons être en mesure de maîtriser toutes les formes de technologie appropriées mises à disposition afin que nous aussi, soyons au diapason de cette technologie », a-t-il insisté.

Gulit Ngou

Lu pour vous

FLORENT SOGNI-ZAOU PUBLIE « VUMUK' ! MA PART DE SOUFFLE »

L'écrivain congolais Florent Sogni-Zaou vient de mettre sur le marché du livre « Vumuk' ! Ma part de souffle », une pièce de théâtre qui décrypte la cruauté manifeste des Occidentaux sur l'homme noir.

ambivalence sémantique qui garantit à la parole poétique sa polysémie, sa véhémence, son audace.

Dans une volonté de justice acerbe, Florent Sogni-Zaou dans son poème « le poète que j'essaie d'être » s'inscrit dans un registre d'optimisme, en dépit de la description des stigmates au cou, « répudie le mal et le désespoir pour ne retirer de ses lèvres que le sourire ».

L'auteur aborde plusieurs thèmes et termes récurrents parmi

lesquels les eaux et la mer, le sang, la douleur et les ténèbres, la nuit, la lumière, la vie et la mort, le Congo et l'Afrique.

Né en 1957 à Pointe-Noire, Florent Sogni-Zaou est journaliste à l'Agence Congolaise d'Information (ACI) où il a occupé plusieurs fonctions dont la dernière fut celle de Rédacteur en chef. Il a aussi été consultant à l'industrie culturelle de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), puis consultant en communication au bureau de la Banque Mondiale de Brazzaville. Il est auteur de plusieurs œuvres littéraires (romans, nouvelles, essais et pièces de théâtre).

G.N.



Deuxième pièce de théâtre de l'auteur, cette œuvre relate, recadre le lecteur dans un univers lugubre auquel l'épreuve du temps concourt à l'oubli des événements. M. Sogni-Zaou se sert de la réalité de son terroir pour rappeler les actes odieux de l'oppression dont la victime a été l'homme noir.

Recueil de 63 pages, édité par les éditions BAJAG-Meri en 2015 à Paris en France, il s'ouvre par un proverbe vil :

« Si tu peux t'attirer des ennuis par tes jambes ou par tes mains, tu te les attireras par ta bouche » et se referme par un proverbe Téké : « Celui qui a déjà rampé ne peut pas être paralysique ». Composé d'une quarantaine de poèmes en vers libres, « Vumuk' ! (qui signifie parle et exprime toi ou élève toi et va plus loin) ! Ma part de souffle » met en relief l'adéquation entre les mots et l'histoire, se dérobant pour laisser émerger une

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général
de Rédaction
Bertin EKANI

Rewriter
Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI,
Dieudonné BEKAS,
Georges ENGOUMA,
Jules Débel,
Gulit NGOU,
Roger PAO,
Dominique MALELA,
Ernest OTSOUANGA

Relationniste
Anderson de MBALOÉ,
Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
Les Dépêches de Brazzaville

NUMÉROS UTILES (urgences)

Police :	06 628 87 71 05 558 46 18
Gendmerrie :	05 596 03 90 06 886 28 33
Sapeurs pompiers :	05 516 89 89 ou le 118
Pompes funèbres municipales (pour le ramassage des corps en dépôt)	06 662 53 00 05 536 92 71
Radio Congo :	05 582 32 73
Gare locale CFCO :	05 513 81 72

«TÉLÉ CONGO DOIT RETROUVER SA CRÉDIBILITÉ»

déclare le nouveau ministre de la communication

Après la cérémonie de passation de service avec son homologue Hellot Matson Mampouya qui gère désormais le département des postes et télécommunications depuis le 20 août dernier, le nouveau ministre de la communication et des médias, M. Thierry Lézin Mougalla a entrepris une série de visites dans les organes de presse sous tutelle. Le but poursuivi est de s'enquérir de la situation réelle de ces différentes structures toutes confrontées, on le sait, à des problèmes d'ordre technique et administratif.

A la Télévision nationale du Congo, comme partout où il est déjà passé, le nouveau ministre s'est entretenu avec les agents de cette chaîne sur la nécessité de reconquérir la crédibilité de Télé-Congo qu'il considère dans la flotte des médias comme le « navire amiral ».

« Il y a une préoccupation de nos compatriotes qui attendent les bonnes performances de la Télévision nationale en jouant de nouveau son rôle central qui consiste à améliorer le message des gestionnaires des pouvoirs publics pour qu'ils soient mieux compris par les citoyens », a fait remarquer le nouveau ministre. Pour lui, il s'agit de retrouver les contenus diffusés par ce média, car, « ce n'est pas le moment de faire autre chose, mais de penser à mettre en place les conditions de management que recommande ce département ministériel ».

M. Thierry Lézin Mougalla a rappelé aux agents de Télé-Congo que les Congolais vont accueillir dans quatre jours les 11e Jeux africains, un événement essentiel pour le pays et donc un objectif prioritaire, urgent, fondamental. « Quand nous aurons atteint cet objectif par nos performances, cela nous redonnera cette crédibilité qui nous permettra de solliciter avec beaucoup d'assurances auprès des autorités compétentes, des moyens et des ressources nécessaires au rétablissement de notre chaîne



Thierry Lézin Mougalla

nationale », a-t-il signifié.

Les défis qui attendent le nouveau ministre

A Radio-Congo, Radio-Brazzaville (RB), à la Télé-Diffusion du Congo (TDC) et au groupe de presse « La Nouvelle République » où il s'est ensuite rendu pour faire l'état des lieux, les travailleurs de ces entités ont profité de cette occasion tout indiquée pour présenter leurs états de besoins liés notamment aux conditions de travail, aux moyens logistiques et à la situation administrative des

agents avec des avancements bloqués.

Le constat est que les conditions de travail sont partout dégradantes comme à Radio-Brazzaville, qui squatte éternellement les locaux du Centre émetteur du P.K 13 depuis sa création en 1999 avec le risque de développer des maladies professionnelles, puisqu'évoluant sous le spectre des rayons du champ magnétique des émetteurs.

Ce n'est guère luisant à la « La Nouvelle République », ni à Radio-Congo qui manquent entre autres de moyens de transport

pour la mobilité des agents sur le terrain. A titre d'illustration au niveau de Radio-Congo, la production, pilier des programmes, est pratiquement inexistante, faute d'un budget conséquent. La vétusté de la plupart du matériel ne permet pas une bonne qualité du signal. Radio-Congo ne dispose que d'un seul véhicule qui est à la fois utilisé pour les reportages, les courses de l'administration et la gestion de l'antenne.

A cette allure, il n'est pas surprenant que cette chaîne nationale dans un environnement de plus en plus concurrentiel, continue de subir la concurrence victorieuse à la fois des chaînes privées et internationales qui envahissent désormais l'espace audio-visuel congolais.

En présentant cet éventail de difficultés au ministre de tutelle, le directeur général de Radio-Congo, M. Eméry Godefroy Yombi a déclaré : « votre arrivée à la tête du département rallume la flamme de l'espoir afin que ce média retrouve toute sa place dans le paysage radiophonique ».

Dévoilant sa feuille de route à cet effet, M. Thierry Lézin Mougalla a insisté sur la préparation de la relève qui procède par la formation de la nouvelle équipe devant remplacer ceux qui doivent faire valoir leur droit à la retraite. Il s'agit également de faire en sorte que Radio-Congo et RB deviennent réellement des médias de proximité, que les auditeurs se retrouvent dans le contenu des programmes proposés par ces organes de presse.

« Le rôle du ministre dans son cabinet n'est pas d'interférer dans votre gestion, mais de faciliter votre gestion. Il sert de porte-parole vers les

pouvoirs publics qui décident, pour que vos préoccupations quotidiennes et difficiles que j'ai aperçues en visitant vos locaux, connaissent un début de réponse, voire une réponse complète », a conclu le ministre de la communication et des médias, qui est incessamment attendu à l'Agence Congolaise d'Information (ACI). Là, il sera certainement surpris par l'ampleur des problèmes de cette agence-mère de l'information dépourvue de tous les moyens de fonctionnement, courant ainsi le risque d'être paralysée, malgré les efforts consentis par la Direction générale.

« M. Thierry Lézin Mougalla laisse un bilan positif à la tête du ministère des postes et télécommunications », selon son successeur, M. Hellot Matson Mampouya, qui a promis de s'inscrire dans la même dynamique, le but étant effectivement d'atteindre les objectifs fixés par le chef de l'Etat dans le secteur des télécommunications et des Nouvelles Technologies. « Par rapport aux efforts accomplis en amont, nous allons travailler de sorte que la fibre optique profite à tous, que tous les produits dérivés des installations deviennent le partage quotidien de nos congolais. Ce qui permettra au Congo d'avancer et d'occuper une place de choix, dans le concert des Nations qui ont choisi d'inscrire leur évolution dans le sillage des Nouvelles Technologies comme facteur de concrétisation du village planétaire », a assuré le nouveau ministre des postes et télécommunications, à l'occasion de la cérémonie de passation de consignes.

Gulit Ngou

communication

LE MINISTRE THIERRY LÉZIN MOUNGALLA A LE PIED À L'ETRIER

Le nouveau ministre de la communication, des médias, chargé des relations avec le parlement et Porte-parole du gouvernement hérite d'un département dont les principaux maux et défis sont connus. Dans l'optique de parer au plus urgent, Thierry Lézin Mougalla préconise une toilette à grande eau axée sur des priorités à court et moyens termes qui exigent des solutions immédiates.

Lors de sa prise de fonctions, le 19 août, le ministre de la communication a identifié ses grands chantiers qui attendent des réponses à court terme. Il s'agit de la réussite du passage au numérique et de la couverture médiatique des onzièmes jeux africains, de la poursuite de la formation des agents, du renforcement de l'harmonie entre la presse privée et la presse publique ainsi que la reconquête de l'identité de la télévision nationale. Concernant le basculement de l'analogique au numérique, il inscrit son action dans la conti-

nuation de l'œuvre amorcée. « Le passage au numérique est une priorité absolue dans le secteur de la communication et des médias. Sa réussite implique à la fois le succès d'un engagement diplomatique international, du bureau international des télécommunications, un organisme onusien » et du devoir d'un service de communication de qualité. « C'est une priorité à laquelle nous allons nous atteler », précise-t-il.

Thierry Mougalla poursuivra aussi l'élan pris par son prédécesseur dans le renforcement des capacités des agents.

L'ex-ministre des postes et télécommunications, remplacé par l'ex-ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation Hellot Matson Mampouya, succède à Bienvenu Okiemy au département de la communication. Thierry Lézin Mougalla sait qu'il hérite d'un département « exposé », notamment en cette période où le Congo suscite une attention particulière de l'humanité dès lors qu'il abrite de grands rendez-vous internationaux et à cause de la densité de son actualité politique. Le nouveau ministre sait aussi qu'il ne connaîtra plus de repos. Son ministère est celui sur lequel chacun formule des critiques même quand on fait bien.

Il sait aussi que la presse privée nationale se considère comme une presse orpheline. C'est pourquoi Thierry Mougalla avise qu'il assurera une coor-

dination harmonieuse entre les médias publics et les médias privés. « L'innovation faite par le président de la République en créant le sous-secteur des médias, indique clairement le chemin à suivre. D'ici quelques jours nous prendrons attache avec l'ensemble des médias de notre pays ».

Les 11èmes jeux africains qu'abritent le Congo bientôt sont aussi une priorité. « Puisque nous allons vers les jeux africains, il va falloir que notre secteur se montre à la hauteur de la tâche, par une couverture et une retransmission à la dimension des attentes de l'humanité, pour graver d'une pierre blanche, le statut de panafricaniste du président Denis Sassou N'Guesso. Nous travaillerons ensemble afin de nous rassurer que les fondamentaux techniques permettront une couverture optimale

de ce grand rendez-vous », assure-t-il.

Sur la situation spécifique de la télévision nationale, le ministre de la communication estime qu'il « faut que nous prenions ensemble des initiatives telles que le renforcement de la grille des programmes, la poursuite des efforts de formation entamés par le ministre Okiemy, la nécessité d'élever le niveau de la diffusion conformément aux standards du numérique aujourd'hui ».

Pour son prédécesseur, Thierry Lézin Mougalla est un homme compétent qui doit donner du sens à ce ministère. Un vœu commun aux Congolais qui espèrent que le nouveau ministre redonnera l'image de cette maison au sein de laquelle la lutte pour la survie rime avec les règlements de comptes personnels.

Ernest Otsouanga

Coupe de la CAF

LES FAUVES DU NIARI S'ARRÊTENT EN QUARTS DE FINALE

Samedi 22 août 2015 à Johannesburg (Afrique du Sud) les Fauves du Niari disputaient l'un des deux derniers matches à ne pas perdre. Ils ont malheureusement été terrassés par les Sea Robbers (0-2) faisant par conséquent leurs adieux aux vœux, aux vaches et aux chevaux.



Les chances des Léopards depuis leur défaite du 28 juin dernier à la maison face à Orlando Pirates, ne tenaient plus que sur un fil. Quatre journées durant nos Fauves ont tenté en vain de renverser la tendance. La volonté, c'est sûr, y était comme le fond de jeu mais dame chance a tourné le dos. Surtout, il a manqué des « tuteurs », ces hommes capables d'exploiter judicieusement les occasions du reste à la pelle. A chaque fois, les Fauves n'étaient pas passés loin. Mais, en football, ce sont des choses qui arrivent. On peut bien jouer et perdre tout comme on peut gagner en jouant mal. Il se trouve que les Fauves du Niari ont des excuses à faire valoir. Lamine Ndiaye, l'entraîneur n'est arrivé aux affaires qu'en janvier 2015. Il est venu trouver une équipe qui, trois mois après, devait repartir en Afrique. Un temps pas forcément suffisant pour permettre à l'encadreur technique de bâtir une équipe homogène. On l'a vu, même en championnat du moins à l'entame, l'AC Léopards a passé un bout de temps à balbutier, à tâtonner. S'il a conservé le leadership en championnat c'est parce que l'opposition n'était pas vraiment de qualité. On répliquera peut-être que c'est Diables-Noirs et non Ac Léopards qui a remporté la Coupe du Congo. Mais, sur un match, il n'y a jamais rien de programmé. Et puis entre les deux équipes, il existe une rivalité qui a tendance à rendre les choses indéchiffrables. Aussi, il n'est pas faux d'affirmer qu'Ac Léopards est la meilleure équipe congolaise du moment. Pour preuve, sur la scène africaine, c'est l'équipe la plus compétitive.

Persévérer dans l'effort

Ac Léopards, dans tous les cas, n'a pas été aidé par l'organisation de la saison au plan national. A ce jour, on ne sait même pas ce qui va se passer. A l'exception des Diables-Noirs assurés de disputer la coupe de la CAF l'année prochaine, les trois autres représentants congolais dans les compétitions africaines ne sont pas encore



Remy Ayayos Ikounga

être aligné. Il s'agit donc, dès à présent, de se mettre au travail. Cette fois, il reviendra à Lamine Ndiaye de bâtir son équipe avec la bénédiction du président Remy Ayayos Ikounga. Il s'agit, par ailleurs, de corriger certaines choses car, par moments on a senti comme une trahison de la part des joueurs. Ils refusaient d'aller au combat ou de prendre des initiatives audacieuses. Ces errements ont brisé l'élan de l'équipe de la capitale de l'or vert. Et puis, il y a à remettre de l'ordre dans l'organisation car on a l'impression qu'un ressort s'est cassé quelque part. Tout ou presque est laissé au seul staff dirigeant d'Ac Léopards qui, pourtant, fait beaucoup pour l'image du Congo. Les deux places supplémentaires en coupes inter-clubs de la CAF, le Congo les doit aux fauves du Niari. Mais le voyage en Egypte a failli capoter faute d'argent. C'est à croire que les Léopards sont de plus en plus seuls dans leur ambition de conquérir l'Afrique. Heureusement Remy Ayayos Ikounga, lui ne s'est pas encore découragé et n'a pas encore décidé de renoncer.

G.E.



Couverture sanitaire des Jeux africains

UNE FORMATION ACCÉLÉRÉE POUR DES CADRES DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Veiller sur la bonne santé des participants ainsi que celle des spectateurs aux onzièmes jeux africains, amoindrir les risques sanitaires sont entre autres les défis à relever par le ministère de la santé et de la population au cours de l'événement qu'abrite Brazzaville du 4 au 19 Septembre 2015. Pour ce faire, les cadres congolais en matière de santé retenus pour la couverture sanitaire de ces jeux ont reçu une formation appropriée le 21 août 2015, à l'auditorium du CHU.

C'est le président de la commission santé de ces jeux, le professeur Alexis Elira Dokekias qui a ouvert et clôturé en lieu et place du directeur général du comité d'organisation des jeux africains, l'atelier accéléré d'imprégnation des cadres de santé. Cette formation assurée par des spécialistes congolais en une journée a porté sur les thèmes suivants : hygiène et prévention des maladies durant les jeux, organisation de la lutte antidopage ; principes de la prise en charge d'une fracture chez les athlètes, de la douleur et de la réadaptation, d'un traumatisme maxillo facial, d'un arrêt cardiaque, d'un spasme des voies aériennes et d'un coup de chaleur.

tout comme les spectateurs aux différentes compétitions, bénéficient d'une prise en charge en cas de problème de santé et faire de sorte qu'il y ait moins de risques sanitaires. Comme l'a expliqué le même orateur, en pareille circonstance, les probabilités d'intoxication alimentaire, de bousculade, d'éroulement de tribune, d'importation des maladies à tendance épidémique comme Ebola et la grippe aviaire aux frontières sont envisageables. Selon ce dernier, les onzièmes jeux africains exposent Brazzaville à un risque sanitaire de cadre 3, c'est-à-dire que le nombre de plaignants peut être envisagé entre 50 et 100 personnes. On aurait considéré le risque zéro dans le cas où



Pr. Alexis Elira Dokekias

Présentant l'intérêt de cet atelier qui a regroupé une centaine de médecins, infirmiers et autres cadres du secteur sanitaire, le Pr. Alexis Elira Dokekias a déclaré que la commission qu'il dirige a la lourde mission, de faire de sorte que les 10.000 athlètes participants aux onzièmes jeux africains à Brazzaville

aucune plainte ne serait envisageable. Jusqu'à 25 plaignants, on aurait parlé risque 1. De 25 à 50 plaignants, on serait au risque 2. Le risque 4 c'est quand on est appelé à faire face à plus de 100 plaignants.

D.M.

TIRAGE AU SORT DE LA CHAMPION'S LEAGUE EN EUROPE

Poule A

PSG (France)
Real Madrid (Espagne)
Malmö (Suède)
Shakhtior Donetsk (Ukraine)

Poule B

PSV Eindhoven (Pays bas)
Manchester United (Angleterre)
CSK Moscou (Russie)
Wolfsbourg (Allemagne)

Poule C

Benfica (Portugal)
Atletico Madrid (Espagne)
Galatasaray (Turquie)
Astana (Kazakhstan)

Poule D

Juventus de Turin (Italie)
Manchester City (Angleterre)
FC Seville (Espagne)
M'Gladbach (Allemagne)

Poule E

FC Barcelone (Espagne)
Bayer Leverkusen (Allemagne)
Bate Borisov (Biélorussie)
As Roma (Italie)

Poule F

Bayern de Munich (Allemagne)
Arsenal (Angleterre)
Olympiakos (Grèce)
Dinamo Zagreb (Croatie)

Poule G

Chelsea Fc (Angleterre)
Fc Porto (portugal)
Dinamo Kiev (Ukraine)
Maccabi Tel Aviv (Israel)

Poule H

Zenith Petersbourg (Russie)
Fc Valence (Espagne)
Lyon (France)
La Gantoise (Belgique)



Jeux africains du cinquantenaire

QUE LA FÊTE COMMENCE

Dès demain mardi 1er septembre, son Excellence Denis Sassou N'Guesso va procéder à l'inauguration officielle du complexe sportif de la concorde à Kintélé. A l'occasion, un match de football opposera les Diables Rouges du Congo aux Black Stars du Ghana au stade de l'unité construit au sein dudit complexe.

Il y a de cela cinquante ans c'est déjà une équipe de l'Afrique de l'ouest, la Guinée, qui était là pour l'inauguration du complexe omnisports abritant le stade de la Révolution. La Guinée l'avait emporté par 2 à 1, mais le Congo avait fini par remporter sa seule médaille d'or de l'histoire des jeux africains. En cette édition inaugurale le Congo avait aussi gagné une médaille d'argent grâce à Henri Elendé au saut en hauteur et quatre en bronze au basketball masculin, au volleyball masculin, au judo avec Makaya et au saut à la perche avec feu Jean Prosper Tsondzabéka.

Seulement, il avait fallu une bonne dose de folie, d'imagination et d'audace dans un contexte politique très agité pour que notre pays parvienne à une organisation réussie des premiers jeux africains de l'histoire. Près d'une trentaine de pays indépendants et trois mille sportifs ont pris part à ce rendez-vous. C'était une opportunité pour les jeunes sportifs du continent de se connaître et surtout de tisser entre eux de solides liens d'amitié et de fraternité dans la perspective de bâtir avec le temps une Afrique plus unie et prospère.



Cependant, après Brazzaville, les jeux africains ont paru comme mort-nés. Car prévus en 1969 à Bamako au Mali, ils ont à nouveau été organisés seulement en 1973 au Nigeria puis cinq plus tard en Algérie. Ensuite après un long passage à vide de neuf ans, les jeux africains ont ressuscité en 1987 à Nairobi au Kenya. Depuis, l'Afrique a appris à se servir véritablement du sport comme précieux instrument au service de l'unité africaine. Ce n'est

d'ailleurs pas un hasard si ces jeux sont aujourd'hui propriété de l'Union Africaine après la disparition du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (CSSA).

Un cinquantième anniversaire à commémorer avec faste.

Pas de doute, les jeux africains sont aujourd'hui d'un gigantisme effrayant. Mais cinquante ans après leur naissance, ils ne pouvaient pas à ne pas revenir

à leur point de départ. Cinquante un pays ainsi que huit mille sportifs seront là pour une fête dans toute l'acceptation du terme. Brazzaville, notre ville-capitale, s'est fait belle et toutes les conditions semblent réunies pour que ces jeux du cinquantenaire ne soient pas comme les autres. C'est pour cela que chaque citoyen a le devoir d'adhérer au projet afin de confirmer que le Congo demeure à jamais une terre hospitalière par excellence. Tous ces étrangers qui

débarquent chez nous devront trouver une capitale qui respire la joie, la bonne humeur et la sécurité. Car savoir accueillir est un art que nous devons tous nous approprier. Mais nous ne devons pas perdre de vue qu'il y a en ce moment au monde des personnes qui rament à contre-courant. Ce sont elles qui peuvent être tentées de troubler la fête. Voilà pourquoi la vigilance doit être de mise.

Sous nos yeux, des infrastructures sportives viables et modernes sont sorties de terre. Elles ne doivent pas servir de simples ornements. Nous devons les fréquenter massivement pendant les deux semaines que durera la fête afin de soutenir nos ambassadeurs et applaudir les autres compétiteurs qui nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation. Aussi, c'est l'occasion où jamais de voir à l'œuvre la crème africaine en matière du sport. Brazza 2015 doit rester à jamais comme un souvenir impérissable, un souvenir exceptionnel. On dit généralement qu'en sport seule la victoire est jolie mais le bon sans le beau fera forcément que quelque chose a manqué.

Georges Engouma

LES HÉROS CONGOLAIS DES PREMIERS JEUX AFRICAINS

Au moment de commémorer le cinquantième anniversaire des jeux panafricains, il paraît plus que jamais opportun de lire l'histoire et de se souvenir de ceux des congolais qui ont marqué la première édition qui a eu lieu du 18 au 25 juillet 1965 à Brazzaville.



Claude Ernest Ndalla

Il n'y avait à peine que huit disciplines sportives au programme des jeux à savoir le football, le basketball, le handball, le volleyball, la boxe, le cyclisme, l'athlétisme et la natation. Cent cinquante-six congolais au total étaient inscrits. A l'époque, on ne parlait pas encore de primes. Le ministre Claude Ernest Ndalla « Graille », s'était juste contenté d'une promesse de deux mille

(2.000) Francs Cfa par match gagné. C'était tout simplement un honneur et un prestige d'avoir à défendre les couleurs nationales. Tous les sportifs avaient un sens élevé du patriotisme. Mais le bonheur pour les sportifs congolais était de défiler en costume gris cousu à Poto-Poto par l'Union des Tailleurs Brazzavillois (UTB) et de savoir que tout le peuple les connaissait désormais à travers les reportages radiophoniques ou télévisuels.

Le football en or

Le football était déjà sport-roi dans le pays et le Congo y avait mis tout son cœur et toutes ses forces à préparer son équipe nationale pour ces jeux. Le ministre Claude Ernest Ndalla n'avait pas hésité à exclure certains joueurs pour indiscipline. Ils avaient quitté l'internat en escaladant les murs pour se distraire à la cité. Mais auparavant une intense préparation verra l'équipe nationale



Henri Elendé

affronter le Cameroun (4-4), le Tchad (11-0), la Guinée (1-2) et le Dahomey (6-1). Le Congo entame le tournoi des premiers jeux africains par une victoire sur l'Ouganda (2-1) suivie d'un autre succès sur le Togo (7-2). Mais au troisième match, l'entraîneur Paul Ebonzibato opte pour calculer et le Congo se fait battre par le Mali (1-2). Ce qui cause quelques ennuis à l'entraîneur Paul Ebonzibato, pris à

partie par quelques supporters. Paul Ebonzibato voulait éviter l'Algérie qui sera néanmoins écartée par le Mali en demi-finales. Le Congo pour sa part, battra la Côte d'Ivoire en demi-finales sur un but de Malouema. En finale, le Congo l'emportera sur le Mali au nombre de corners (7-2) après le 0-0 à la fin du temps réglementaire et des prolongations. Les vainqueurs de la médaille d'or auront pour noms: Mamboma « Goyave », Nzaou « Jonquet », Maurice Ondjolet « Fom » Foundou Léopold « Mulélé », Malouema, Bibanzoulou Adolphe « Amoyen », Paul Tandou (vieux linx)... etc.

On attendait une autre médaille d'or au saut en hauteur avec Henri Elendé qui s'était déjà imposé aux jeux de la communauté à Abidjan et aux jeux de l'amitié à Dakar. Mais à Brazzaville, il sera battu par le Tchadien Idriss Mahamat et se contentera de la médaille d'argent. Au saut à la perche feu Jean Prosper Tsondzabéka sera battu par Ghita de la République Arabe Unie (RAU) et l'Ivoirien Eloé. Il se contentera de la médaille de bronze. Le



Jean Prosper Tsondzabéka

bronze sera également épingle au tableau de chasse du judoka Makaya. Au basketball, le Congo se classera derrière la République Arabe Unie (actuelle Egypte) et le Sénégal et remportera la médaille de bronze. L'équipe de volleyball, elle aussi prendra la troisième place et la médaille de bronze. Mais un homme aura marqué son passage dans cette équipe. Il s'agit de Didier Tsonga qui, naturellement, a des liens de sang avec l'actuel tennisman Jo Wilfrid Tsonga.

Nathan Tsongou